

# Le mot du Maire



Une année particulière, très particulière vient de s'écouler !

L'année 2020 est la plus terrible que l'homme ait jamais connue : conflits de grande ampleur, catastrophes naturelles, crises sanitaire, économique et sociale. Pouvait-on imaginer connaître sur une seule année autant d'évènements aussi soudains qu'imprévisibles ? Ils ont bouleversé tous les codes connus à ce jour, avec une force insoupçonnée. Indéniablement, il y aura un avant covid et un après covid ... Notre société et les populations vont devoir s'adapter, pour ne pas dire procéder à une mutation profonde. Nous allons entrer dans une période floue, agitée, et nous devons tous, nous y préparer.

Localement, la démocratie a pu s'exprimer et une nouvelle équipe municipale a été élue. Je remercie, à nouveau, tous les Passageoises et Passageois pour leur marque de confiance renouvelée. Malgré un début de mandat chaotique, les idées ne manquent pas et nous sommes déterminés à traiter de front de nombreux dossiers : diagnostic bâtiment église, réflexion sur le devenir de l'ancienne cure, réflexion sur le bâtiment cantine-garderie compte-tenu de l'évolution des effectifs et des besoins, transition énergétique pour nos bâtiments, aire de détente et de jeux, vidéoprotection, développement de services de proximité, ... L'opération de recensement de la population qui s'est déroulée en début d'année, même si nous n'avons toujours pas les chiffres officiels définitifs, montre nettement une progression de la population (estimation de 920 habitants) et confirme la nécessaire adaptation de nos moyens.

Pour ma part, j'ai décidé de poursuivre ma participation active au sein de l'exécutif de la Communauté de communes des Vals du Dauphiné auprès de Magali GUILLOT, réélue à la Présidence. Je conserve la deuxième vice-présidence avec la charge des finances et du système d'information. Il me semblait pertinent de poursuivre les actions engagées, avec les nouveaux élus qui pourront s'appuyer sur une situation financière assainie. C'était sans compter sur la crise sanitaire qui aura sans nul doute, un impact important sur les finances des collectivités ...

A la veille du printemps, une page de l'histoire de notre commune s'est définitivement tournée avec la disparition de Camille BARBIER, maire honoraire. Un hommage lui est consacré dans ce bulletin. Très attaché à la défense de la ruralité, il aura marqué ses mandats par ses engagements actifs dans la construction de la commune. La réalisation de la salle des fêtes en est un exemple flagrant. C'est pourquoi, j'ai proposé au Conseil municipal, qui a émis un avis très favorable, que cette salle soit baptisée en son honneur « salle Camille BARBIER ». A l'occasion des 40 ans de la construction de la salle, une plaque officielle sera apposée sur la façade de celle-ci, en 2021.

Camille BARBIER était aussi le doyen de notre commune. C'est désormais Louis BERGER, de quelques mois son cadet, qui endosse ce titre. Je lui souhaite de le porter le plus longtemps possible. Il y a quelques semaines, nous avons enregistré sur les registres d'état civil de la commune, la disparition de Lucie BOGNON, née au Rual en 1918, vivant à Rives et seule personne centenaire, à ce jour, née à Le Passage. Une autre figure locale s'en est allée également, en la personne de Jeanine RABATEL, très impliquée dans la vie paroissiale, et qui a participé au cours du premier semestre 2020, à l'enregistrement de ses souvenirs dans le cadre des échanges intergénérationnels, mis en œuvre par l'association Emo-son (voir l'article dans ce bulletin).

Enfin, le monde associatif a été endeuillé avec la disparition de Norbert GUILLAUD, président du comité des fêtes pendant de nombreuses années. Grâce à ses remarquables connaissances sur l'histoire locale, la lecture de ses éditos a toujours été très enrichissante. Merci Norbert, pour ton implication dans la vie de notre commune.

A la fin de l'été, après plusieurs années au service de la commune, Michelle VIUDEZ a fait valoir ses droits à la retraite. Je la remercie pour le travail effectué pendant ces années au sein de notre collectivité en lui souhaitant une agréable retraite. Nous avons le plaisir d'accueillir Sarah TRABBIA, chargée de renforcer l'équipe des services périscolaires et à qui, je souhaite la bienvenue.

L'année dernière via ce bulletin, j'alertais les propriétaires de haies et d'arbres sur leurs obligations d'entretien, afin de ne pas revivre les mêmes dégâts sur les réseaux aériens et la circulation, lors d'intempéries. J'ai adressé également en début d'année, un courrier en priorité à une quarantaine de propriétaires dont leurs haies et arbres pouvaient porter atteinte aux câbles. Je remercie tous ceux qui spontanément ont fait le nécessaire. Je demande à ceux qui ne l'auraient pas encore fait de l'effectuer sans tarder, en profitant de la période hivernale plus propice. A toutes fins utiles, la Loi relative à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019, renforce les prérogatives du maire en la matière. La procédure a été allégée afin que la commune puisse faire réaliser les travaux nécessaires, à la charge du propriétaire, dès la première injonction restée sans effet. J'appliquerai donc cette nouvelle disposition, dès que la situation l'exigera. Les incidences sont trop importantes pour traiter ce sujet à la légère, chacun devant prendre sa part en tant que citoyen responsable.

Je vous annonçais également l'arrivée prochaine de la fibre optique permettant ainsi d'accéder à l'Internet Très Haut Débit (THD). Si la fibre a bien été tirée sur la commune dans les délais prévus, la défaillance d'une entreprise sur une autre partie du département, entraîne un retard à « l'allumage » du réseau, pour lequel nous attendons un nouvel échéancier de la part du département (voir l'information dans ce bulletin).

Un petit message que je voudrais faire passer. Je reçois de temps en temps des lettres anonymes pour dénoncer telle ou telle situation ou pour signaler un désaccord sur telle ou telle décision. Sans la connaissance de certaines précisions, il m'est très difficile de pouvoir intervenir ou agir. Tout simplement, comment apporter une réponse ou des explications si je ne sais pas à qui m'adresser ? Je n'ai jamais refusé ou rejeté un échange. Ayez le courage de vos opinions, cela sera plus constructif et efficace, et évitera de laisser des remarques peut être justifiées, sans suite.

Compte-tenu du contexte sanitaire, la traditionnelle cérémonie des vœux ne pourra pas se dérouler au mois de janvier. C'est donc tout simplement, par l'intermédiaire de ce bulletin, que je vous adresse mes vœux pour cette nouvelle année : confiance, espoir, pleine activité pour tous et santé.

Nous n'aurons donc pas le plaisir d'accueillir les nouveaux nés comme nous avions l'habitude de le faire. Le Conseil municipal et la commission communale d'actions sociales ont décidé d'offrir un bon d'achat, à utiliser dans les commerces du territoire, aux 9 bébés de l'année. Concernant l'accueil des nouveaux habitants, moins nombreux cette année, il a été décidé de le reporter d'un an, en regroupant avec l'accueil des nouveaux arrivants de l'année à venir.

La crise que nous avons vécue au printemps, a montré tout le bien et la nécessité d'un retour à la production française, et plus près de nous, le travail et le commerce local. C'est pourquoi, la nouvelle commission information a souhaité présenter, dans ce bulletin, les commerçants et les artisans locaux. Le plan de relance doit passer par le soutien à nos commerçants et artisans locaux, et pas seulement à courts termes. Merci pour eux.

Enfin, je voudrais souhaiter des jours meilleurs pour toutes les personnes ou familles qui sont dans la difficulté ou dans la souffrance aujourd'hui. Une pensée particulière à Rachel, Conseillère municipale et Alain, agent technique communal, à qui je souhaite un prompt rétablissement.

Je formule le vœu que tout le monde puisse retrouver très rapidement une vie professionnelle et familiale normale. Gardons l'espoir, les jours meilleurs sont devant nous ...

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle année 2021.

Le Maire,  
Laurent MICHEL

# Camille BARBIER, Maire honoraire



Né en 1922 à Châbons, c'est le 24 juin 1948, que Camille BARBIER est venu s'installer au Passage, à la ferme des Mollières, achetée par ses parents bien des années avant. Il était accompagné par son épouse et sa première fille âgée alors, de quelques mois.

Dès les élections de 1953, Camille BARBIER intègre l'équipe municipale. Puis en 1956, suite au décès du maire et guidé par l'exemple de son père, 1<sup>er</sup> adjoint pendant de longues années à Châbons, il est élu Maire. Il sera réélu à 7 reprises, soit 45 années à la tête de la commune, jusqu'en 2001.

Mais le périmètre communal allait très vite être insuffisant. Ainsi dès 1964, Camille BARBIER est élu Conseiller général du canton de Virieu, réélu en 1970, puis en 1982. Il accèdera à la Vice-présidence du Conseil général de l'Isère en charge de l'agriculture. Toujours en 1964, il fondera et sera le premier Président du Syndicat des eaux de la Haute Bourbre, fonction exercée jusqu'au début des années 2000. C'est au cours de l'année 1969 que les premières habitations de Saint-Ondras et Le Passage seront desservies en eau potable, puis étendu progressivement sur 18 communes.

Très attaché au développement des communes rurales, il sera également Président du Syndicat d'électrification du canton de Virieu, créé en 1968 par le Docteur Fabre et qu'il conduira jusqu'en 2001. Mais encore, il sera Président du Syndicat mixte d'aménagement du bassin de la Bourbre qu'il pilotera jusqu'en 1995.

Mais Camille BARBIER ne se détache pas pour autant de sa commune, et il met la main à la pâte chaque fois que cela est nécessaire. C'est ainsi qu'il construira la salle des fêtes avec l'aide d'une équipe de bénévoles, par soucis de préserver au maximum les finances communales.

En 1987, il recevra la médaille du Mérite National.

Camille BARBIER a eu une vie publique bien remplie, au service de ses concitoyens, sans oublier sa famille, dont ses treize enfants dont il était fier.

2001, enfin une retraite bien méritée, avec en 2002 le titre de Maire honoraire de la commune de Le Passage, décerné par le Préfet de l'Isère.

Extrait du mot du Maire (le dernier) du bulletin municipal de 2001 :

*« J'ai eu le privilège de connaître des moments parfois pénibles, souvent exaltants, toujours enrichissants, qui font partie de la vie d'un élu. Si j'ai pu y faire face, c'est grâce à la compréhension de mon épouse, qui a su accepter et supporter mes absences engendrant souvent un surcroit de travail. Et aussi grâce à la collaboration, sans faille, des gens qui m'ont aidé : agents communaux, secrétaires de mairie, qui m'ont apporté leur concours dans une atmosphère de totale confiance et un dévouement, qui souvent allait au-delà de leurs strictes obligations. A tous, je veux leur témoigner ma reconnaissance et leur dire mon sincère merci.*

*Pour moi, une page se tourne.*

*Je voudrais dire à mes successeurs, comme le laboureur de la fable, qui sentant venir sa fin prochaine : la commune est vivante, stimulez-là, défendez-là, administrez-là, aimez-là ! Un trésor est caché dedans. »*

La santé lui permettant de poursuivre une vie paisible, en 2016 il deviendra le doyen de la commune, attachant une dernière fois son empreinte à l'histoire de celle-ci.

Un dernier hommage lui a été rendu le lundi 17 mars 2020, sur le parvis de l'église au milieu des nombreux oiseaux, en ce jour printanier, venus lui rendre également un hommage à leur manière.

***Merci Camille BARBIER, pour le travail accompli, et votre dévouement au service des collectivités et de ses populations.***

# Sommaire

<b>La vie de nos associations</b>	<b>P. 5</b>
<b>Comité des Fêtes</b>	<b>P. 6</b>
<b>Rando Amitié</b>	<b>P. 8</b>
<b>Union Sportive Cassolards et Passageois - USCP</b>	<b>P. 9</b>
<b>Football Vétérans</b>	<b>P. 12</b>
<b>Sou des Ecoles</b>	<b>P. 13</b>
<b>Acca</b>	<b>P. 15</b>
<b>Les Cavaliers d'Indica</b>	<b>P. 16</b>
<b>Les Amis du château</b>	<b>P. 17</b>
<b>100 % VF</b>	<b>P. 18</b>
<b>L'Art et l'Amitié à Le Passage</b>	<b>P. 19</b>
<b>Les Foulées du Pas'sage</b>	<b>P. 20</b>
<b>K'aur à Coeur</b>	<b>P. 21</b>
<b>L'Eglise de Le Passage vous informe</b>	<b>P. 22</b>
<b>FNACA - UMAC</b>	<b>P. 23</b>
<b>Les Historiales à Pressins</b>	<b>P. 24</b>
<b>Pages Pratiques</b>	<b>P. 25</b>
<b>Comment Obtenir</b>	<b>P. 27</b>
<b>Entreprises locales</b>	<b>P. 28</b>
<b>Election et Nouveaux arrivants 2020</b>	<b>P. 29</b>
<b>Nouveaux nés 2020 et Etat Civil</b>	<b>P. 30</b>
<b>Crise sanitaire</b>	<b>P. 31</b>
<b>Personnel communal</b>	<b>P. 33</b>
<b>Commission Communale d'Action Sociale</b>	<b>P. 34</b>
<b>Services Périscolaires et Ecole Primaire</b>	<b>P. 35</b>
<b>Urbanisme</b>	<b>P. 37</b>
<b>Commission Embellissement Fleurissement Environnement</b>	<b>P. 39</b>
<b>Budget 2020 et Acquisitions</b>	<b>P. 40</b>
<b>Bâtiments communaux</b>	<b>P. 42</b>
<b>Voirie</b>	<b>P. 44</b>
<b>Communauté de communes des Vals du Dauphiné</b>	<b>P. 45</b>
<b>France services et Médiathèques</b>	<b>P. 46</b>
<b>Mission Locale</b>	<b>P. 47</b>
<b>Habitat et Trésor Public</b>	<b>P. 48</b>
<b>EMO-SON - Rencontres intergénérationnelles</b>	<b>P. 49</b>
<b>Coordination gérontologique – SSIAD - ADMR</b>	<b>P. 50</b>
<b>Le Passage, il y a 30 ans</b>	<b>P. 52</b>

# La Vie de nos Associations

L'année 2020 devait être une année très riche en manifestations associatives.

Avec un début d'année prometteur, personne ne pensait que cette crise sanitaire allait « chambouler » toute l'organisation des manifestations que nos associations avaient programmées. Pour nombreuses d'entre elles, des manifestations inédites étaient au calendrier.

Depuis le mois de mars, aucune manifestation, notre commune s'est retrouvée alors sans animation, sans moments de convivialité chers aux passageois.

Sans découragement mais avec détermination, les bénévoles de nos associations toujours volontaires, se sont projetés à prévoir de futures manifestations en 2021. Vous pourrez les découvrir dans le calendrier des fêtes en avant dernière page.

Je souhaite à tous les bénévoles et à tous les Passageoises et Passageois que l'année 2021 offre de nouvelles perspectives et qu'une vie sociale reprenne à nouveau son cours.

Belle année 2021

Agnès CHAUT-SARRAZIN  
Responsable Commission Information



**Directeur de publication :** Laurent MICHEL, Maire de Le Passage.  
**Rédaction :** Les membres de la Commission Information Agnès CHAUT-SARRAZIN, Rachel ANNEQUIN (absente sur la photo), Marie-Laure CHARVET, Pauline DUPERRAY, Nadège MERMILLOD-BLONDIN et Laurent MICHEL.

**Tirage :** 500 exemplaires - **Impression :** NumeriP - 38110 La Tour du Pin  
**Dépôt légal :** 4<sup>eme</sup> trimestre 2020

**Remerciements :** La Commission remercie toutes les personnes qui ont participé à la rédaction des articles de ce bulletin ou fourni des photographies.



# Comité des Fêtes

Si Le Comité des Fêtes s' était raconté  
En 2020, il vous aurait proposé ...  
Le dernier spectacle de Serge Papagalli  
Une sortie pour les enfants à Holiday On Ice  
Un week-end dans un château fort  
Ou encore une balade en Mastrou  
Mais le Temps s'est suspendu  
La peur a essayé de prendre place  
Mais la Solidarité a pris sa place !  
Et si la maladie s'est invitée...  
Le Courage s'est imposé !  
Alors chacun a appris à contempler les vallées, les montagnes et les paysages qui façonnent notre si beau village de Le Passage ...



*Il y a des mots qui font vivre  
Et ce sont des mots innocents  
Le mot chaleur le mot confiance  
Amour justice et le mot liberté  
Le mot enfant et le mot  
gentillesse  
Et certains noms de fleurs et  
Certains noms de fruits  
Le mot courage et le mot  
découvrir  
Et le mot frère et le mot  
camarade  
Et certains noms de pays de  
villages  
Et certains noms de femmes et  
d'amis  
Poème de Paul Eluard*

## *Histoire du Comité des Fêtes*



*Et puis Hommage à celui qui a donné de son temps,  
De ses idées et de ses passions ...  
A celui qui avait la plume pour nous raconter  
Et nous faire apprécier l'Histoire...*

*Norbert*

*Nous garderons en mémoire  
Les nombreuses réunions passées ensemble  
A organiser de belles manifestations culturelles,  
Des spectacles, des soirées jeux,  
Des sorties familiales ou sportives  
Et des réunions qui se finissaient  
Autour du verre de l'Amitié !  
Tous appréciaient  
Tes talents pour la rédaction  
De la Gazette sur Le Passage  
Avec des articles passionnants,  
Des faits historiques et marquants  
Un plaisir de te lire,  
Un exercice plaisant pour s'instruire !  
Tu t'en es allé,  
Les souvenirs vont perdurer  
Ta présence accompagnera toujours les activités  
Du Comité...*

*Alors 2021*

*Que nous réserves-tu ?  
Des spectacles au théâtre,  
Une soirée avec les Bodins  
Ou encore un théâtre d'impro ?  
Une chose est sûre :  
Le Comité des Fêtes se tient prêt !*

### **La composition du bureau ci-dessous est reconduite pour 2021**

Président : Serge BELLEBAULT

Vice-Présidents : Marlène RONDEAU - Gaby BLANC

Secrétaires : Maryvonne POULET- assistée d'Estelle REY

Trésorière : Christine MOREL - Adjointe : Danièle RONDEPIERRE

#### **Contacts :**

Maryvonne POULET : 04.74.88.10.45

Christine MOREL : 04.74.88.70.49

Serge BELLEBAULT : 04.74.88.15.94

**Courriel :** [cdf.lepassage38@gmail.com](mailto:cdf.lepassage38@gmail.com)

**Suivez-nous sur la page Facebook du  
Comité des Fêtes.**



# Rando Amitié Le Passage

L'année 2020 de Rando Amitié :

L'année avait bien débuté. L'assemblée générale de l'association s'était bien déroulée autour d'un bon repas à la Taverne Rustique de Saint-Chef. Les rois avaient été fêtés dignement le 6 janvier et les bugnes promptement avalées le 9 mars.

Des balades assez proches, en raison des jours plus courts d'hiver, avaient été programmées de Saint-Ondras à Vignieu en passant par Saint-Albin-de-Vaulserre et autres lieux agréables.

Les sorties « raquettes » du jeudi avaient également pu débuter dès janvier par la pointe de la Cochette et finir par le traditionnel repas de fin de saison à Villard-de-Lans, sur le fil du rasoir, le 12 mars.

Et puis le voilà, la furieuse COVID qui arrive et prive tout un chacun de ses belles randonnées. Au départ, prévu pour 2 mois, cet arrêt s'est prolongé jusqu'au mois de septembre emportant dans son sillage l'annulation du séjour du mois de mai à Rémuzat. Après divers pourparlers, le projet de balades à Evian a pu voir le jour du 1er au 4 septembre emmenant avec lui une petite trentaine de marcheurs heureux de se retrouver.

Pour tous, les randonnées ont repris le 14 septembre dans la joie et la bonne humeur. Bien sûr, il leur est demandé de respecter les gestes barrières et de prendre leurs responsabilités aussi bien pendant les balades que pour le covoiturage. Il ne nous reste plus qu'à être patients et prudents en attendant que ce fléau disparaisse.

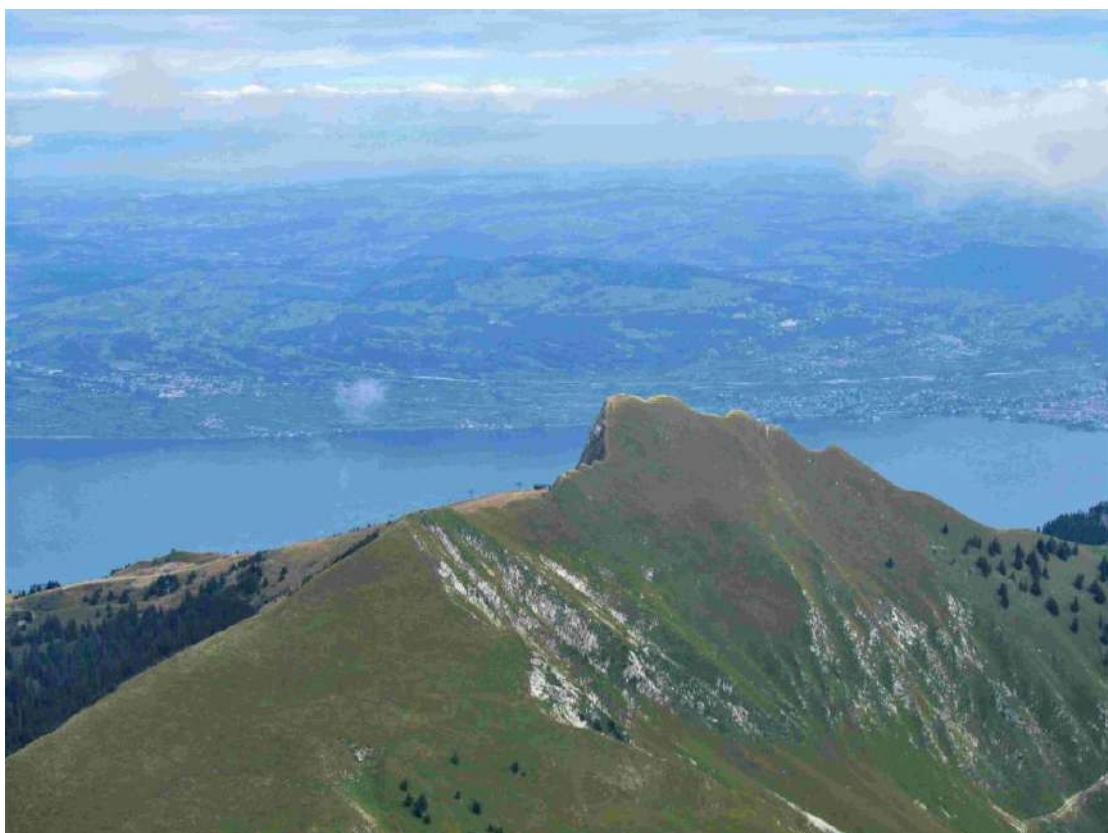
Souhaitons que l'année 2021 voit la fin de cette pandémie et permette à tous de profiter encore de bons et joyeux moments.

Présidente : Madeleine LIGABUE - Tél : 06.89.29.22.88

Vice-Présidente : Michelle FRECHET

Trésorier : Marcel GENIN

Secrétaire : Marie-Christine SAGNAL



La dent d'Oche – Massif du Chablais en Haute-Savoie

## La vie du club

*Le club de l'USCP, c'est l'histoire d'une fusion entre deux villages ennemis devenus amis : Le Passage et Saint-Didier-de-la-Tour.*

Né en 2006 lors de la fusion de l'AS Le Passage et du FC Cassolard, le club s'est forgé une réputation de formateur et de club convivial où il y fait bon vivre et où le sport est avant tout un plaisir. Comme la plupart des clubs de la région, l'USCP est géré exclusivement par des bénévoles qui se dévouent corps et âmes pour les bleus et noirs. Le bureau est composé par des joueurs historiques du club qui essaient d'apporter un vent de jeunesse à leur village et à leurs couleurs.

Comme toutes les saisons un président a été élu et il y a du changement, Flavien Béchet est devenu président et Romain Viudez vice-président, une simple inversion des rôles pour le duo. Au secrétariat et à la correspondance aucun changement, les deux comparses Nathalie Hoang et Nadège Berger sont toujours présentes. Ghislain Breuil a quant à lui, remplacé Arlette Cezard après de nombreuses années de bons et loyaux services. Julien Belhadi, Emilien Béchet, Louis Granat, Kim Hoang, Marcel Mermilliod et André Béchet sont toujours des membres actifs du bureau, rejoints cette année par Laura Youbi et Corentin Morel.



## Le mot du président

En tant que membre de l'USCP depuis ma plus tendre enfance, je suis fier de pouvoir prendre les rênes de ce club qui fait partie intégrante de ma famille. Dans cette année difficile marquée par la maladie, notre objectif à l'USCP est de réussir à redonner le sourire aux gens, de leur changer les idées et de vous faire oublier le temps d'un match, d'un entraînement, tout ce qui se passe en ce moment. Je tenais à remercier tous les bénévoles, tous les coachs, tous les arbitres présents sur les bords du terrain toute la semaine malgré le vent, le froid, la pluie et qui font un travail admirable pour que l'état d'esprit des petits clubs de village puissent persister.

Merci aux mairies de nos villages et aux sponsors sans qui nous ne pourrions pas vivre.



## Le sportif



L'USCP est l'un des rares petits clubs du Nord-Isère à être représenté dans toutes les catégories, de U6 à Séniors. Le club compte 150 licenciés répartis en 12 équipes.

Le niveau U6-U7 est géré par un nouveau venu au club, Yannick Guichard. L'effectif est composé d'une dizaine de joueurs qui viennent pour apprendre le football.

Pour les U8-U9, nous avons Damien Houste à la baguette qui gère un effectif d'une quinzaine de joueurs.

En U10-U11, Denis Cécillon a pris la suite de Jean-Paul, avec un effectif d'une douzaine de joueurs l'objectif du coach est clair : le plaisir.

Comme les années précédentes, les catégories U13 à U17 sont en ententes avec le FC2V (Virieu-Valencogne)

Les U13, toujours coachés par Manu Bonnet et Vincent Picard ont un effectif pléthorique à leur disposition et on même inscrit une troisième équipe en championnat !

Pour les U15, l'année précédente a été riche en émotion avec une première place pour l'équipe 1 et une montée en deuxième division. Les deux équipes composées de 35 joueurs sont entraînées par Loïc Grutter et Flavien Béchet.

Les U17 sont eux guidés par le duo Romain Viudez, Kim Hoang. Avec un effectif de 18 joueurs leur objectif est de jouer le haut du tableau.

Enfin le groupe senior est composé d'une quarantaine de joueurs. Il est toujours entraîné par Jean Pierre Béchet associé à Jean-Luc Raimo pour l'équipe 2.

Nous ne pouvions pas finir cette rubrique sportive sans citer Auguste Perrin-Bit et André Béchet nos arbitres de touches, Annie Béchet la reine des casse-croûtes et Daniel Fréchet notre arbitre bénévole.

## Les événements marquants

Malheureusement, à cause de la pandémie de nombreux événements qui permettent de faire vivre le club comme la fête de la bière ou bien le tournoi Adrien Campeggia ont dû être annulés...

Heureusement que les calendriers et le concours de belote ont été une franche réussite ce qui permet au club de voir l'avenir avec le sourire.



### L'agenda 2021

- **6 février : concours de belote à Le Passage**
- **20 ou 27 mars : Fête de la bière au gymnase de Saint-Didier-de-la-Tour**
- **24 Mai : Tournoi Adrien Campeggia à Saint-Didier-de-la-Tour**
- **12 Juin : Assemblée générale à Le Passage**
- **4 Juillet : Concours de pétanque à Saint-Didier-de-la-Tour**
- **20 et 27 novembre : vente de calendrier**

### Contacts :

Flavien Béchet : 06.86.93.82.52 [flbechet@laposte.net](mailto:flbechet@laposte.net)

Romain Viudez : 06.25.92.84.74 [viudez.romain@hotmail.fr](mailto:viudez.romain@hotmail.fr)



# Association Sportive Le Passage Sainte Blandine Football Vétérans



Tout comme la saison dernière, l'A.S.P. vétérans compte une dizaine de joueurs dont l'âge varie entre 32 ans et 65 ans. Nous jouons en entente avec les vétérans de Sainte-Blandine. Les matchs se jouent en alternance sur les 2 communes.

En vétérans, nous appliquons les règles habituelles du football mais tous les tacles sont interdits et les mi-temps durent 40 mn (au lieu de 45 mn en senior).

Les matchs se déroulent le vendredi soir à 21H15. Cette année, nous sommes 10 équipes dans la poule et la saison se terminera le 02 juin 2021 ou le 10 juin 2021 par le traditionnel tournoi final qui réunit toutes les équipes vétérans du Nord-Isère qui participent au challenge.

Les résultats passent au second plan, c'est le plaisir de jouer qui prévaut en respectant nos valeurs (convivialité, esprit d'équipe et respect d'autrui). Nos confrontations se terminent toujours autour d'un verre et d'un repas ce qui nous permet de refaire le match, mais aussi de créer des liens et de souder l'équipe...

Mais surtout ce match du vendredi et sa troisième mi-temps, nous permettent de nous vider la tête des soucis de la semaine.



## Nos manifestations :

- Tombola avec de nombreux lots (Dinde, jambons, vins, etc.) : Tirage le 6 décembre 2020
- Boudins/Diots : le 6 décembre 2020
- Assemblée générale, dates pressenties : Courant juin 2021 (date à définir)
- Boudins/Diots 2021 : le 12 décembre 2021

**Le bruit des crampons dans le vestiaire, l'odeur de l'huile chauffante, les rituels de l'habillage, l'envie d'un sport d'équipe ou le plaisir de jouer est primordial. Si tout cela vous manque, n'hésitez plus, il y a le vendredi soir !**

**Pas d'enjeu, que du jeu !!**

**Président : Denis VASSELLA**

**Président adjoint : Mathieu BARBIER (tél : 06 32 28 38 51- mail : ninemat@gmail.com)**

**Trésorier : Didier CASSON**

**Secrétaire – correspondant : Laurent VALLON**

**Secrétaire adjoint – correspondant : Patrick THERY**

Le Président, Denis VESSELLA



# Sou des Ecoles

Pour l'année 2020 /2021, Nelly VERDAT a été réélue présidente du Sou des écoles. La composition du bureau a changé et est la suivante :

Présidente : Nelly VERDAT

Vice-Présidente : Véronique GUICHARD

Trésorier : Joël PASCAL

Vice-Trésorier : Delphine RIGARD

Secrétaire : Sylvia BAUDOUIN

Vice-Secrétaire : Nathalie BARTHELEMY



Lors de l'année scolaire 2019/2020, nous avions prévu 6 manifestations dont 3 ont été annulées à cause du contexte sanitaire :

La vente de BRIOCHES, la vente de CHOCOLATS pour Noël, le CARNAVAL avec son poulet et son gratin dauphinois et sa soirée dansante (ouf ! avant le confinement), le goûter de Pâques (annulé), la vente de PLANTS/FLEURS avec un concours de vélos fleuris (annulée) et la FETE DE L'ECOLE avec son barbecue et sa traditionnelle tombola (annulée).

Petit retour en arrière :

La **VENTE DE BRIOCHES** (qui s'est déroulée le 5 octobre 2019) a rencontré un vif succès et de nombreux parents et enfants ont contribué à cette réussite. Merci à eux.

La **VENTE DE CHOCOLATS** pour les fêtes de Noël.

Le **CARNAVAL** (qui s'est déroulé le 15 février 2020), reste un après-midi familial pour les enfants avec le concours des plus beaux déguisements. Mr Carnaval a toujours autant de succès tout comme le repas et la soirée dansante. Merci aux parents ayant joué le jeu en se déguisant.





Malheureusement, l'année du Sou des Ecoles s'est terminée ici, avec encore des projets impossibles à réaliser vu la situation sanitaire.

En plus des projets pédagogiques réalisés avant le confinement, le Sou a organisé la venue du Père Noël spécialement pour les enfants de l'école le dernier jour avant les vacances avec remise d'un petit sachet gourmand.

Le bureau adresse ses remerciements à tous les parents qui, de près ou de loin, ont apporté leur aide au cours de l'année écoulée.

Nous remercions également, la municipalité et le Comité des Fêtes pour leur aide matérielle dans la préparation et l'organisation de nos activités.

Le Bureau

## **ZOOM SUR L'ANNEE SCOLAIRE 2020/2021**

L'Assemblée Générale a été organisée le 18 Septembre 2020.  
11 familles étaient représentées sur les 81 que compte l'école.

A cette occasion, 2 nouveaux parents se sont portés volontaires pour être membres actifs du Sou. Nous les remercions pour leur engagement.

*Pour l'année 2020-2021, nous vous proposons les manifestations suivantes sous réserve d'un contexte sanitaire plus favorable :*

- **VENTE DE BRIOCHES** : le samedi 3 octobre 2020.

Cette manifestation rencontre toujours un vif succès et nous remercions les habitants du village de leur accueil chaleureux malgré la pandémie. Nous avons manqué de bénévoles par rapport à l'année dernière.

- **VENTE DE CHOCOLATS** pour les fêtes de Noël (catalogue distribué uniquement à l'école car trop peu de retour des habitants l'année précédente)
- **SPECTACLE DE NOËL** : le vendredi 18 décembre 2020 matin avec la compagnie Patamouss Théâtre et leur spectacle de marionnettes « le Chevalier d'Estragon sans pleur et sans pétoche » plus le passage du Père Noël masqué dans chaque classe avec distribution de cadeaux.
- **CARNAVAL et son concours de déguisements avec repas (sur commande) et soirée dansante :** le samedi 27 février 2021.
- **GOÛTER DE PÂQUES** : le vendredi 9 avril 2021 à 16h30 à la sortie de l'école.
- **VENTE DE PLANTS ET FLEURS (sur commande) et VIDE GRENIER (sur réservation) avec snack + buvette** : le dimanche 9 Mai 2021.
- **FÊTE DE L'ECOLE** : le samedi 26 Juin 2021 avec repas le midi et kermesse l'après-midi.
- **VENTE DE BRIOCHES** : le samedi 2 octobre 2021 matin.
- **BOOM DES ENFANTS** : le samedi 20 novembre 2021 fin d'après-midi.
- **SPECTACLE DE NOËL** : le vendredi 17 décembre 2021 matin.

Lors de ces manifestations, nous comptons sur votre présence à nos côtés, parents, proches ou habitants de la commune, pour que ces journées soient familiales et conviviales afin de renforcer la vie sociale de notre village.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le sou des écoles via la boite mail suivante :  
**soudesecolesdupassage@gmail.com ou la présidente au 06.03.02.65.40.**

*Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2021. Prenez soin de vous et de votre entourage.*

La Présidente,  
Nelly VERDAT

## A.C.C.A

La saison de chasse de l'année 2020 est une saison à vite oublier !  
Depuis le 30 octobre la chasse est fermée jusqu'à nouvel ordre. Les battues aux gros gibiers sont autorisées selon les dégâts dans les cultures, sur arrêté préfectoral.



Durant le 1<sup>er</sup> confinement la nature a repris ses droits. Nous avons pu voir de nombreux petits lièvres sur notre commune.  
Le nombre de sociétaires est le même que l'année dernière.

### Composition du bureau :

Président : Daniel FRECHET

Vice-Président : Joseph BARBIER

Trésorier : Florian BARBIER

Secrétaire : Maël QARIOH

Piégeur : Maxime BARBIER

Personne à contacter : Daniel FRECHET

Tél : 06.14.95.37.75

Prenez soin de vous et à l'année prochaine.



# Les Cavaliers d'Indica



En 2020, l'association LES CAVALIERS D'INDICA a eu à cœur d'accompagner les cavaliers des Ecuries d'Indica dans la pratique de leur passion tout au long de cette année très difficile pour eux ! Les concours de saut d'obstacle de printemps stoppés du fait du confinement, le centre équestre fermé au public et les championnats de France 2020 annulés, furent des épreuves difficiles pour les cavaliers du club équestre et pour les propriétaires d'équidés. Malgré tout, en juin, nous avons fait une belle fête à l'occasion de la journée portes ouvertes, contents de tous nous revoir.

Beaucoup d'espoir pour la saison 2021 avec le retour au club équestre des cavaliers enthousiastes et un début de saison de concours très prometteur, avec de nombreux classements et victoires à l'image du dernier concours avant le reconfinement, la TDA de la Grande Motte. Sept cavaliers représentant les Ecuries d'Indica sont revenus porteurs de 4 classements et 2 victoires !



Si la situation sanitaire le permet, rendez-vous en 2021 aux Ecuries :

- lors des stages proposés pour tous (de 7 à 77 ans) à chaque période de vacances scolaires,
- au printemps, pour la soirée clôturant un stage compétition.
- en juin, pour la journée Fête du club ouverte à tous.
- au début de l'automne, pour le premier concours CSO officiel organisé aux Ecuries.

Nous serons également au côté des cavaliers des Ecuries quand ils pourront reprendre le chemin des terrains de concours pour les échéances 2021 telles les TDA – Tournée des As (Mâcon, Montpellier, Saint-Etienne, Nîmes), les épreuves internationales (BIP Fontainebleau, CSI Chazey-sur-Ain, CSI Cluny) et les championnats de France à Lamotte-Beuvron, objectif ultime de la saison.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, même en cours d'année, vous serez les bienvenus !

Présidente : Michèle Trauchessec – Tél : 06.78.96.64.49 – Courriel : asso.indica@orange.fr

Vice-Président : Emmanuel Voisin

Trésorière : Cathy Biard

Secrétaire: Valérie Gontard - Fabienne Coste

Aux Ecuries : 77-88 chemin de Chélieu 38490 Le Passage

Vincent Munoz et Elodie Gandy – Tél : 06.72.37.89.27

# Les Amis du Château

L'association « les amis du Château du Passage » a pour vocation la sauvegarde des bâtiments ainsi que le rayonnement culturel de ce Château. Cette année particulière avec l'épidémie, a touché nos différentes programmations mais heureusement il en a été sauvegardées. Pas de grandes opérations de bricolage, certaines visites de groupe d'amateurs du patrimoine annulées une 1<sup>ère</sup> puis une 2<sup>nde</sup> fois, pas de soirée « frisson » pour le 31 octobre. Mais les Journées du Patrimoine ont pu avoir lieu avec toujours un public fidèle et renouvelé qui apporte ses encouragements à nos bénévoles présents.

Et aussi, notre festival de fin d'été qui a pu se dérouler :

- Une déambulation du public qui a découvert dans 3 espaces différents les œuvres interprétées par les chanteuses en formation depuis 5 jours et un trio violon, violoncelle et soliste. Notre public, ainsi divisé en trois groupes, a pu apprécier des registres différents du chant lyrique.

- L'opérette « là-haut » a débuté sous une bonne pluie, mais heureusement les cieux ont décidé d'être clément : l'averse a pris fin et chacun a pu mesurer le travail effectué par les solistes et par les stagiaires. Le spectacle, mis en valeur par la scène gracieusement prêtée par Saint-Clair-de-la-Tour, a montré les progrès réalisés depuis la 1<sup>ère</sup> édition.

Ces deux évènements nous ont permis de toucher un public nouveau en plus de certains fidèles venus de la région. Les charmes de l'opérette vont continuer à nous séduire dans le cadre du Château dont les restaurations avancent. La prochaine édition est prévue toujours pour fin aout 2021. Peut-être « Phi-Phi » de Christiné au programme ...

Isabelle de Saint-Romain, présidente

Thierry de Saint-Romain, trésorier

Océane Willame, secrétaire

Renseignements : [saintro@free.fr](mailto:saintro@free.fr)



Scène lors du Passage Classic festival 2020

# 100% VF



L'association « **100% VF, Variété Française** », ouverte à tous, a pour volonté de promouvoir la variété française et de sensibiliser nos concitoyens à la musique au travers de concerts, d'animations publiques (fête de la musique, comité des fêtes, spectacles, inaugurations, ...) et de fêtes privées. Les répétitions se déroulent à la salle Mont Blanc le samedi après-midi de 13h à 18h tous les 15 jours.

« **100% VF** » Variété Française est aujourd'hui un groupe de musiciens et de chanteurs amateurs de toutes générations ayant l'envie première de pratiquer la passion de la musique et de la partager.

Notre groupe compte actuellement 9 membres : 3 chanteurs, 2 guitaristes, 1 bassiste, 1 violoniste, 1 pianiste et 1 batteur qui reprennent de nombreux titres de la variété française : de Piaf à ZAZ en passant par Cabrel, Sardou, Hallyday, Goldman, Calogero, etc.

Durant cette année 2020 si « particulière », notre groupe a eu l'occasion et le plaisir (dans un respect sanitaire strict) de se produire sur 2 manifestations caritatives :

- Le 20 juin 2020 lors d'une après-midi festive organisée par l'EPHAD de L'Isle d'Abeau « l'ile aux roses » afin de redonner le sourire et surtout « du baume au cœur » au personnel soignant ainsi qu'aux résidents.
- Et le 19 Septembre 2020 pour un concert caritatif à Pont-de-Beauvoisin organisé par l'association « les enragés du bitume » au profit d'une jeune fille atteinte d'une maladie grave et rare ayant besoin de soins aux Etats-Unis.

Nous espérons que l'année 2021 se présentera sous de meilleurs « jours » et nous permettra de vous retrouver bientôt car la musique est avant tout et également un message d'espoir pour tous...

Prenez soin de vous et de vos proches,  
Musicalement,  
M. QUEUDOT Laurent

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

M. QUEUDOT Laurent : Président de l'association « **100% VF variété française** »  
Tel : 06.79.64.46.00    Courriel : [100vf@orange.fr](mailto:100vf@orange.fr)



**Concert 19 septembre 2020**

# L'Art et l'Amitié à Le Passage

## Art et Passion – L'art et l'Amitié

Année 2020, année catastrophique pour les associations.

« Covid 19 » un nom bien barbare, un virus qui nous est venu de Chine et progressivement a envahi notre pays.

16 mars, premier jour du confinement, nécessaire mais brutal. On espérait que celui-ci serait court mais il a duré jusqu'au 11 mai : deux mois.

Deux mois pendant lesquels les travaux en cours à l'atelier sont restés fermés dans les placards, puis arriva la période des vacances et au retour à la salle Mont Blanc, des retrouvailles avec des œuvres inachevées, la terre durcie, impossibles à finaliser.

Annulation de toutes les expositions prévues, puis retour timide à la rentrée en septembre avec toutes les précautions d'usage, masques durant les trois heures de cours, gel, distanciation. Nous n'étions jamais plus de quatre ou cinq.

Et voilà, depuis le 2 novembre un nouveau confinement est nécessaire, vue la reprise de la pandémie.

Cette fois-ci nous avons pu récupérer les œuvres en cours et chacune a rapporté son travail à la maison afin de le terminer.

Merci à la municipalité pour le prêt et l'agencement de la salle Mont Blanc mise à notre disposition.

C'est dans ces moments que l'on apprécie la téléphonie, internet et tous les logiciels qui nous permettent de continuer à communiquer par vidéo.

Noël, le jour de l'an, en famille, entre amis, me paraissent bien problématiques. On ne peut que souhaiter à toutes et à tous une fin d'année paisible loin de la maladie, et garder l'espoir d'une année 2021 pleine d'amour, de bonheur et de bonne santé.

Christiane Vitetta – 04.74.88.18.41



# Les Foulées du Pas'sage



L'année 2020 se termine, et l'hiver approche à grand pas. Pour notre association comme pour tout le monde la saison s'est figée à cause de cette fâcheuse pandémie. Mais est-ce le plus important ?

Si les projets de sortie courses ont pour la plupart été reportées en 2021, nous avons pu participer malgré tout au duo de l'Hermitage au mois de septembre dernier une course à deux sur 15 et/ou 24 km dans les fameux coteaux de l'Hermitage. Le séjour passé dans un camping a été une nouvelle fois l'occasion de bonnes parties de rigolade.



**CALENDRIER 2021 DES MANIFESTATIONS** : samedi 3 juillet : concours de pétanque, **dimanche 5 septembre** sortie découverte de la course à pied, samedi 4 décembre vente de sapins.

**Nous espérons tous un retour à la normale pour l'année prochaine.** En attendant tous les coureurs des FOULEES DU PAS'SAGE vous souhaitent une très bonne année 2021.

## COMPOSITION DU BUREAU :

Président : Pierre JULLIEN CHALLON - Vice-président : Frédéric CHAUT SARRAZIN

Secrétaire : Christophe LANFRAY - Vice-secrétaire : Isabelle CAVASIN

Trésorier : Frédéric CAVASIN - Vice-trésorière : Isabelle PERRIN

Membres : Claude PERRIN, Marie-Paule LANFREY

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

JULLIEN-CHALLON Pierre au 06 73 82 44 69 ou [pierre.jullien.chalon@wanadoo.fr](mailto:pierre.jullien.chalon@wanadoo.fr)

CHAUT-SARRAZIN Frédéric au 07 71 62 47 45 ou [chaut-sarrazin.frederic@orange.fr](mailto:chaut-sarrazin.frederic@orange.fr)

Ou sur Facebook : LesFouleesDuPassage38

« C'est plus facile de descendre une colline que de la monter, mais la vue est beaucoup mieux au sommet. »

# K'aur à Cœur

## Une Année pas comme les autres

Malgré une année 2020 difficile, en septembre nous avons pu retrouver le plaisir de faire du sport ensemble.... Puis « reconfinement »...

Nous espérons sincèrement pouvoir tous vous retrouver au plus vite (en janvier ?)

Cette année, notre association s'est adaptée à vos souhaits, en proposant de mixer les activités :

- **CARDIO**
- **PILATES**
- **STRETCHING**
- **REFORCEMENT MUSCULAIRE**
- **RELAXATION**

Cours accessibles à tous...Même aux débutants.

Si vous avez envie de nous rejoindre ou de venir tester le premier cours est offert, inscription possible tout au long de l'année (sous réserve de places disponibles).

**Nos cours ont lieu tous les mardis soir à 19 h à la salle des fêtes de Le Passage.**

## Nos priorités :

- ✓ Protéger et muscler votre dos
- ✓ Renforcer les muscles profonds de la colonne vertébrale
- ✓ Gagner en souplesse et en mobilité
- ✓ Améliorer votre posture et votre silhouette
- ✓ Et le plus important : mettre notre corps en mouvement et se faire plaisir....

## *Association K'Aur à Cœur FLY YOGA*

Présidente Aurore TOUCHARD

Trésorier Marc MOURETTE

Secrétaire Natasha MOURETTE

**Pour tout renseignement contactez Aurore au 06.12.39.92.01**





## MOUV'RELAIS – Paroisse Sainte Anne « Du bouleversement et du changement... »

Notre Paroisse Sainte Anne, comme notre Relais des 8 villages de la Haute-Bourbre, a vécu cette année sous l'influence de la COVID19 et ses répercussions. Comme toute association, et l'ensemble des habitants, les restrictions sanitaires ont bouleversé nos habitudes, mais aussi nos fonctionnements. Nous avons dû nous adapter et réduire nos activités. C'est pourquoi notre « bol de riz » a été purement annulé et que notre soirée « choucroute » n'a pu être reconduite.

Après cette période en demi-teinte et la fin d'été, nous avons appris le départ du Père Sébastien pour le secteur de Villard-de-Lans, dans le Vercors. Nous avons en grand nombre apprécié son passage à la tête de notre Paroisse Sainte Anne. Sa bonne humeur coutumière et sa douceur dans ses propos m'ont fortement touché. Partager des moments de détente ou de travail ensemble s'avérait tout aussi facile et agréable. Nous lui souhaitons toute notre amitié et bonne intégration dans sa nouvelle paroisse.

Par chance, nous ne sommes pas restés sans berger, en effet le Père Bertrand est déjà parmi nous. La situation actuelle n'est pas simple pour « reprendre les rênes », mais nous ferons tout notre possible pour lui faciliter au mieux sa prise de fonction à la tête de notre communauté pastorale.

Comment également ne pas évoquer le décès de deux illustres figures de notre village. Tout d'abord M. Camille BARBIER, qui en tant que Maire et paroissien a soutenu nos actions et participé à nos soirées. Quant à Mme Jeannine RABATEL, nous avons été surpris et peiné par son départ. Elle avait œuvré en son temps auprès du Père Bernard et conservait envers lui une amitié indéfectible et très forte. Elle avait marqué de nombreux jeunes au catéchisme, par sa simplicité et son humour joyeux. Même si sa santé ne lui permettait plus d'être active sur la Paroisse, elle restait en lien avec notre communauté et avait plaisir à échanger ou donner son avis... Au revoir et merci pour tout. Nous avons une pensée toute particulière pour leurs proches que nous côtoyons.

Je tiens au nom de Mouv'relais, à remercier toutes les personnes qui s'investissent pour l'Eglise de notre village et donnent de leur temps au service des personnes qui en ont besoin.

Pour finir, au nom de toute l'équipe, je formule mes meilleurs vœux à toutes et tous pour cette nouvelle année 2021.

**Pour le bureau** – Alain FREYCHET : Vice-président

Pour tout renseignement contacter notre permanence le samedi de 10h30 à 12h.

Tel : 04.74.88.21.36



# F.N.A.C.A – U.M.A.C.

Cette année, nous déplorons le décès de notre camarade André DREVON-GAUD le 28 Janvier 2020.

## 2020 ! La drôle de guerre ...

Après avoir subi la guerre de 39/45, puis la guerre d'Algérie durant 28 ou 30 mois, notre génération d'octogénaires qualifiée « d'inoxydable » et toutes les populations du monde, ont traversé cette année 2020 en guerre contre une épidémie soudaine et inconnue, la fameuse Covid 19 qui a déjà provoqué la mort de très nombreuses personnes.

C'est une guerre sans armes à feu et sans soldats, mais beaucoup plus silencieuse et sournoise, un virus mortel qui est loin d'être neutralisé tant qu'un médicament ne sera pas trouvé pour le détruire.

Du jamais vu dans notre vie d'ancien : confinement, arrêt total de l'économie, port du masque, suppression des manifestations de toutes sortes, de la vie sociale, notamment des réunions et repas qui nous permettaient de nous retrouver.

Anciens combattants, nous n'avons pu être présents aux commémorations des fins de guerre.

La France a mal ! Nous espérons que ce changement de notre société française ne perdurera pas dans les années à venir.

Mais faisons confiance à l'avenir meilleur qui arrivera bien un jour, comme sur la photo ci-dessous de cet excellent souvenir ...

Et que vive la France !

B. BERLIOZ-ARTHAUD

### Le bureau :

Président : Gilbert ROSSAT

Vice-Président : Roland DERAIL

Trésorier : Gérard POLAUD

Secrétaire : Pierre SABATIER

Secrétaire adjointe : Raymonde MAGNIN-DESCHAUX (Val de Virieu)





## Les Historiales

Saison 2021, à Pressins

### • Nouveau spectacle Son et Lumière

**SPECTACLE SON & LUMIÈRE**



Du 21 au 24 et du 27 au 31 Juillet 2021 à 22h00

**D'Elvis à Apollo, le temps des rêves**

Le spectacle Son et Lumière des Historiales, un spectacle nocturne grandiose. Ce nouveau spectacle historique son et lumière vous plongera dans les années 60, celles de tous les possibles. A travers l'histoire de trois familles que tout oppose, qui se croisent et se rencontrent, revivez le temps de toutes les révolutions. Une époque qui vous étonnera par sa vitalité, son inventivité et son audace. Le spectacle son et lumière des Historiales c'est 2h de grand spectacle, 100 acteurs, 150 costumes, 1000m<sup>2</sup> d'espace scénique, un décor exceptionnel, musique, pyrotechnie, vidéo projection ...

Un moment inoubliable sous les étoiles à la découverte d'un spectacle grandiose!

### • Enigmatorium

**Fin août 2021**

Une enquête grandeur nature, aux pointes d'Escape Game et d'aventure dont vous êtes le héros. Une énigme de fond, un saut dans le temps, un roadbook à suivre, des épreuves à réaliser, un temps imparti, un espace de jeu grandeur nature, et surtout, c'est vous qui êtes le héros et qui choisissez où vous voulez aller grâce à différents choix à la fin de chaque chapitre.



### • Le petit théâtre des Insolites

**Automne 2021**



**Vent de folie à l'EHPAD**

La vieille Juliette vient d'être placée à l'Ehpad par sa nièce Lulu et son amant, le notaire, maître Embiere. Avec son amie Hortense et Momo, un vieux marocain, elle va chercher à se marier pour ne rien laisser à sa nièce.

Une comédie complètement déjantée, du rire et des caricatures.

### • REJOIGNEZ-NOUS...

Pour jouer, construire les décors, participer aux ateliers COUTURE, SON et LUMIERE, ACCUEIL.

Parlez-en autour de vous, à vos proches, à vos ami(e)s... Le confinement a mis à mal les rapports sociaux. C'est l'occasion de rejoindre une équipe où entraide et amitié sont nos valeurs.

Et puis quoi de plus enthousiasmant que de participer au premier spectacle historique de la région ! Alors n'hésitez pas à vous renseigner, à vous inscrire, à téléphoner soit au 04 76 32 81 13 ou au 06 82 40 63 40.

Vous êtes les bienvenu(e)s !

*Toutes nos animations auront lieu dans le respect des règles sanitaires en vigueur.*

**INFORMATIONS** : [www.leshistoriales.fr](http://www.leshistoriales.fr) ; 04 76 32 81 13 ; [leshistoriales@gmail.com](mailto:leshistoriales@gmail.com)

# Pages Pratiques

## Mairie

21 Route de Saint Didier – 38490 Le Passage  
Téléphone : 04.74.88.14.07  
Courriel : [mairie@le-passage-en-dauphine.fr](mailto:mairie@le-passage-en-dauphine.fr)  
Site : [www.le-passage-en-dauphine.fr](http://www.le-passage-en-dauphine.fr)

### Horaires d'ouverture au public.

Mardi de 8h à 12 h.  
Jeudi de 16h à 18h.  
Samedi de 10h à 12h.

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous.

## Ecole mixte de Le Passage

Téléphone : 04.74.88.16.82  
Courriel : [ce.0380837d@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0380837d@ac-grenoble.fr)  
Site : [www.ac-grenoble.fr/cole38](http://www.ac-grenoble.fr/cole38)

## Cantine et garderie périscolaires

Téléphone : 04.74.88.19.26 - Uniquement pendant les heures de cantine ou de garderie.

## Défibrillateur

Il se situe sur le mur extérieur du secrétariat de mairie.

## Numéros de téléphone utiles

**Gendarmerie (Communauté de Brigades)**  
Téléphone : 04.74.88.20.17 Val-de-Virieu  
04.76.55.90.17 Le Grand-Lemps

### Centre anti-poison :

Téléphone : 04.72.11.69.11

**S.A.M.U. :** Téléphone : 15  
**S.A.M.U. Social :** Téléphone : 115  
**Gendarmerie :** Téléphone : 17  
**Pompiers :** Téléphone : 18 ou 112

### Recours Médical des Vallons de la Tour

15 Rue des Canuts – 38110 Saint Clair de la Tour  
Téléphone : 04.74.83.50.50

## Agence Postale

22 Rue Lavoisier – 38490 Saint André le Gaz  
L'agence est ouverte :  
Le lundi de 14h à 17h  
Du mardi au jeudi de 8h45 à 12h  
Le samedi de 9h à 12h  
Horaire des levées de la boîte extérieure :  
Du lundi au vendredi : 15h - Le Samedi : 11h

## Sous-Préfecture

19 Bis Rue Joseph Savoyat - 38110 La Tour du Pin  
Téléphone : 04.74.83.29.99

### Horaires d'ouverture au public

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 11h30

## Correspondante Dauphiné Libéré :

Mme Nadège MERMILLOD-BLONDIN  
Courriel : [mermillodblondin.nad@gmail.com](mailto:mermillodblondin.nad@gmail.com)

## SICTOM de Morestel

Téléphone : 04.74.80.10.14  
Courriel : [contact@sictom-morestel.com](mailto:contact@sictom-morestel.com)

### Déchèteries horaires d'hiver

## ZI du Chapelier à Saint Jean de Soudain

**Ouverture :** de 9h à 12h et 14h à 17h  
lundi - mardi - vendredi et samedi  
de 9h à 12h le mercredi.

## Le plateau à La Chapelle de la Tour

**Ouverture :** de 9h à 12h et 14h à 17h  
lundi - jeudi - vendredi et samedi  
de 14h à 17h le mercredi.

## Tapon à Fitilieu / Saint André le Gaz

**Ouverture :**  
de 14h à 17h : lundi, mercredi et vendredi  
de 9h à 12h : mardi et jeudi  
de 9h à 12h et 14h à 17h le samedi.

## ZI la Galandière à Val de Virieu

**Ouverture :**  
de 14h à 17h : lundi, mercredi et vendredi  
de 9h à 12h : mardi et jeudi  
de 9h à 12h et 14h à 17h : le samedi.

## Maison France Services

GUICHET : 82 chemin des Pâquerettes – 38480 Le Pont de Beauvoisin.  
Téléphone : 04.76.32.71.99  
Mail : [franceservices@valsdudauphine.fr](mailto:franceservices@valsdudauphine.fr)

GUICHET : 22 rue de l'Hôtel de Ville – 38110 La Tour-du-Pin.  
Téléphone – 04.74.97.05.79  
Mail : [franceservices@valsdudauphine.fr](mailto:franceservices@valsdudauphine.fr)

## Communauté de communes Les Vals du Dauphiné

22 Rue de l'Hôtel de Ville – CS 90077  
38353 La Tour-du-Pin Cédex

Téléphone : 04.74.97.05.79  
Courriel : [contact@valsdudauphine.fr](mailto:contact@valsdudauphine.fr)  
Site : [www.valsdudauphine.fr](http://www.valsdudauphine.fr)

### Horaires d'ouverture au public :

Lundi au mercredi : 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.  
Jeudi : 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30.  
Vendredi : 9h à 12h30.

### Les services de la Communauté de communes

#### Service Eau et Assainissement :

Téléphone : 04.74.97.44.23  
Site internet : [www.valsdudauphine.fr](http://www.valsdudauphine.fr)  
Courriel : [contact@valsdudauphine.fr](mailto:contact@valsdudauphine.fr)  
Astreinte : En cas d'urgence, en dehors des heures d'ouverture au public, Tél : 04.74.96.79.38

#### Horaires d'ouverture au public :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h  
Mercredi et jeudi : 13h30 à 17h

#### Crèche multi accueil

Les P'tits Loups des Vallons  
14 rue des Bains - 38110 La Tour-du-Pin  
Téléphone : 04.74.88.96.23  
Accueil : 7h30 à 18h30  
Courriel : [creche.latourdupin@valsdudauphine.fr](mailto:creche.latourdupin@valsdudauphine.fr)

#### Relais d'Assistantes Maternelles

Val-de-Virieu  
Téléphone : 04.26.78.39.94  
Permanences téléphoniques le lundi de 16h à 17h et le vendredi de 13h30 à 15h30.  
Courriel : [ram.virieu@valsdudauphine.fr](mailto:ram.virieu@valsdudauphine.fr)

#### Médiathèque La Passerelle

18 rue Paul Bert - 38110 La Tour-du-Pin  
Téléphone : 04.74.83.59.00  
Courriel : [mediatheque.passerelle@valsdudauphine.fr](mailto:mediatheque.passerelle@valsdudauphine.fr)

#### Horaires d'ouverture au public :

Mardi : 8h30 à 13h30 et 16h à 18h  
Mercredi : 14h à 18h  
Vendredi : 13h à 19h (le dernier vendredi du mois 20h)  
Samedi : 10h à 17h

## Assistance Sociale M.S.A.

**Permanence** : 3 passage Romain Bouquet - 38110 La Tour du Pin. Téléphone : 04.76.88.76.20  
Accueil sur rendez-vous uniquement le mardi de 9h à 12h et de 13h à 16h30.

## Assistance Sociale de la D.I.S.S.

**Bureau** : Centre Médico-Sociale - 252 Rue Léon Magnin – 38480 Le Pont-de-Beauvoisin.  
Téléphone : 04.76.07.35.52

**Permanence** : Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

## Retraite

Votre départ à la retraite approche ? Simplifiez-vous vos démarches avec le service en ligne « Demander ma retraite » accessible depuis votre espace personnel sur [www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr). Plus besoin de vous déplacer pour demander votre retraite. Vous pouvez tout faire directement en ligne, depuis la constitution du dossier jusqu'à l'envoi des justificatifs.

## Salle des Fêtes

Les réservations de la salle des fêtes se font au secrétariat de mairie. Toute réservation doit être entérinée par la signature du contrat de location avec versement d'un acompte représentant 33 % de la location, d'un chèque de caution, d'une attestation d'assurance responsabilité civile ainsi qu'une attestation de prise de connaissance du règlement intérieur. L'ensemble des documents doit être au même nom. En plus de la location, le locataire devra s'acquitter des consommations constatées :

- Fuel : tarif en vigueur lors de la location.
- Gaz : tarif en vigueur lors de la location.
- Location lave-vaisselle et vaisselle : 50 euros

#### Tarif de location :

Particulier de la commune : Caution : 500 €

1 jour : 140 €  
2 jours : 200 €

Particulier extérieur : Caution : 800 €

1 jour : 380 €  
2 jours : 500 €

Association avec but lucratif : Caution : 500 €

De la commune : 1 jour : 100 €  
Extérieure : 1 jour : 260 €

Réunion, assemblée générale de groupement extérieur avec repas : 1 jour : 150 €

Réunion, assemblée générale de groupement extérieur sans repas : 1 jour : Gratuit uniquement charges de fuel et gaz, au tarif en vigueur au jour de la location.

# Comment Obtenir ?

Nature de la pièce	Où s'adresser ?	Pièces à fournir	Coût
<b>Extrait d'acte de : Naissance Mariage Décès</b>	Mairie du lieu de : Naissance Mariage Décès ou du domicile du défunt	Sur papier libre, indiquer : Nom, prénoms, date et lieu de l'évènement Ou par internet sur le site de la Mairie du lieu de l'évènement.	Gratuit
<b>Extrait d'acte de Naissance de français nés à l'étranger</b>	Ministère des Affaires Etrangères - Service Central d'Etat Civil 11 Rue de la Maison Blanche 44941 NANTES CEDEX 09	Sur papier libre, indiquer : Nom, prénoms, date et lieu de naissance ou par internet sur le site : <a href="https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali">https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali</a>	Gratuit
<b>Carte d'électeur</b>	Mairie du lieu de domicile ou du lieu de résidence	Carte d'identité et un justificatif de domicile	Gratuit
<b>Carte Nationale d'Identité CNI Valable 15 ans (10 ans pour les mineurs)</b>	Dans les communes habilitées à recevoir les demandes : La Tour-du-Pin, Pont-de-Beauvoisin, Bourgoin, Voiron  Faire sa pré-demande sur le site : <a href="https://predemande-cni.ants.gouv.fr">https://predemande-cni.ants.gouv.fr</a>	Différentes selon les cas. Se renseigner en mairie (habilitée). Cas général : 2 photographies récentes 1 justificatif de domicile (-3 mois) copie intégrale de l'acte de naissance, ancienne carte ou la déclaration de perte ou vol.	Gratuit Payant en cas de perte ou de vol.
<b>Passeport Valable 10 ans (5 ans pour les mineurs)</b>	Dans les communes habilitées à recevoir les demandes : La Tour-du-Pin, Pont-de-Beauvoisin, Bourgoin, Voiron  Faire sa pré-demande sur le site : <a href="https://passeport.ants.gouv.fr">https://passeport.ants.gouv.fr</a>	Différentes selon les cas. Se renseigner en mairie (habilitée). Cas général : 2 photographies récentes 1 justificatif de domicile (-3 mois) copie acte de naissance, ancien passeport.	Payant
<b>Casier judiciaire</b>	Casier Judiciaire National 107 rue du Landreau 44317 NANTES CEDEX 3	Demande sur papier libre. Joindre photocopie du livret de famille Ou par internet sur le site : <a href="https://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn">https://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn</a>	Gratuit
<b>Certificat de nationalité française</b>	Greffé du Tribunal d'Instance du domicile	Livret de famille et toutes pièces prouvant la nationalité française	Gratuit
<b>Certificat d'hérité</b>	Mairie du domicile ou du lieu de décès	Livret de famille, adresses et professions des héritiers	Gratuit
<b>Légalisation de signature</b>	Mairie du domicile	La signature à légaliser doit être faite devant le Maire avec présentation de la carte nationale d'identité	Gratuit
<b>Sortie de territoire délivrée aux mineurs de nationalité française</b>	Aucun document délivré par la mairie.	La personne ayant l'autorité parentale doit remplir l'attestation disponible sur <a href="http://www.service.public.fr">www.service.public.fr</a>	Gratuit

# Entreprises locales

ACTIVITE	ENTREPRISE	RESPONSABLE	CONTACT
Bar - Journal - Dépôt de pain	COMMERCE MULTISERVICES	GARCIA Jean-Pierre	04.74.18.61.67
Boulangerie Bio	ESPRIT DU PAIN	MARTINEZ Véronique	09.80.46.23.61
Carrelage		COMIOTTO Maxence	06.13.87.57.30
Centre équestre	LES ECURIES D'INDICA	MUNOZ Vincent	06.72.37.89.27
Centre équestre - Produits pour équidés	HARAS DU SOUZAN	WEAL Isabelle	06.73.06.96.69
Charpente	COCHARD	COCHARD Philippe	04.74.18.63.98
Coiffeuse à domicile	FB COIFFURE	BARBIER Fabienne	04.74.88.14.34
Commerce de bestiaux	LA PASSAGEOISE	PERRIN Denis	04.74.88.14.03
Conseils informatiques et logiciels		GEORGER Mathieu	09.50.66.84.67
Création artistique		CHADUIRON Pascal	06.82.11.37.00
Création artistique		KERMOVANT Jeanne	04.74.88.18.95
Couture	BOUT DE FICELLE NE SOYEZ PAS DUP	DUPERRAY Pauline	06.72.16.99.06
Education canine	DAUPHINE EDUCATION CANINE	MEASSON Géraldine	06.30.25.77.59
Electricité générale	GIROUD JEAN	GIROUD Fabrice	04.74.88.14.27
Electricité générale	MAELEC	QARIOH Maël	06.83.58.82.62
Electricité générale	PERRIN ELECTRICITE	BARBIER Mathieu	06.30.90.34.12
Entretien général - Bricolage - Jardinage	STAN+	ANNEQUIN Stéphane	06.80.33.58.15
Etudes techniques	HYDROE	DUPERRAY Antoine	06.81.96.29.09
Mécanique	BO MECANIQUE	OSTANSKI Yohan	04.26.38.61.39
Menuiserie	MENUISERIE COMTE	COMTE Gérald	06.13.73.29.47
Menuiserie bois et PVC		SAGE Frédéric	06.20.96.16.23
Menuiserie Charpente	BERGER POULAT MENUISERIE	BERGER POULAT Olivier	06.72.99.94.07
Nettoyage	NET+SERVICE	RAHMOUNI Karim	06.09.13.32.80
Piscine et système d'arrosage	IRRIJARDIN	THOUVENIN Thierry	04.76.32.18.12
Pizza au feu de bois (vendredi soir et samedi soir parking du stade)	LA PIZZAGEOISE	GOBERTIER Bruno	06.31.94.16.50
Plomberie - sanitaire – chauffage	GIROUD RAPHAEL	GIROUD Raphaël	06.26.65.07.71
Primeur (vendredi matin sur la place)	MAGNIN	MAGNIN Philippe	06.62.79.06.71
Récupération d'épaves		MEINDER Frédéric	06.40.73.34.03
Repas et plats à emporter (ou livraison)	RENDEZ-VOUS COMTE	COMTE Elodie et Virginie	06.28.75.33.68
Restaurant	LE BISTROT GOURMAND	GARCIA Jean-Pierre	04.74.18.61.67
Restaurant	LE CAMPAGNARD	CARTILLIER Annie	04.74.88.73.15
Traitements de l'eau	EAULYMPIC	BOISSENET Stessy	04.74.33.64.48
Travaux publics	TLTP	BOULON François	06.07.84.60.20

Si une information est erronée ou si une entreprise n'apparaît pas dans cette liste, merci de la signaler en mairie, par courriel à l'adresse : [mairie@le-passage-en-dauphine.fr](mailto:mairie@le-passage-en-dauphine.fr)

## Election

En juin 2021, deux scrutins sont prévus le même jour : les élections régionales pour élire les conseillers régionaux et les élections départementales pour élire les conseillers départementaux.

Pensez à vérifier si vous êtes bien inscrit sur la liste électorale de la commune. Vous pouvez vérifier votre situation électorale en vous connectant sur le site :

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE)

Si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale de la commune de LE PASSAGE, vous devez faire la démarche auprès du secrétariat de mairie ou directement sur le site internet [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Les conditions pour s'inscrire sur la liste électorale demeurent inchangées, à savoir :

- Avoir au moins 18 ans la veille du 1<sup>er</sup> tour de scrutin
- Être français (un citoyen européen qui vit en France peut s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes)
- Jouir de ses droits civils et politiques.

Vous devez fournir un justificatif de domicile récent et une pièce d'identité valide (passeport ou carte d'identité). L'inscription se fait soit à la mairie de votre domicile, soit à la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujetti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans, soit à la mairie de votre résidence si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois, soit à la mairie de la commune où vous êtes assujetti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public.

## Nouveaux arrivants en 2020

*Ils ont fait le choix de s'installer sur la commune. Nous leur souhaitons la bienvenue.*

**Mme MARTINEZ Véronique et M. DULAC, chemin des Villettes**

**M. et Mme CARLIN Sébastien, chemin des Villettes**

**M. et Mme BRANGER, chemin du Magnit**

**M. PERRET Jimmy, chemin de la Fauconnière**

**M. et Mme POT Dominique, chemin de la Fauconnière**

**M. CAILLAT et Mme OLIVIA, chemin de la Fauconnière**

**Mme JACQUIN, chemin de la Fauconnière**

**M. et Mme CHAKIRIAN Sébastien, route de Saint Didier**

**M. RAKOTOVAO Kévin et MATHIEU Tiffany, route de Saint Didier**

**M. STOUCK Thibault et Mme WILLION, chemin du Moriot**

**Mme MEURET, chemin du Moriot**

**M. BELLOTTO Nicolas et Mme GUILLAUD Mélanie, chemin du Moriot**

### Nouveaux arrivants 2019



Compte tenu du contexte sanitaire et l'annulation de la cérémonie des vœux, les nouveaux habitants de 2020 seront accueillis avec ceux de 2021, à l'occasion de la cérémonie des vœux de 2022.

## Accueil des Nouveaux nés 2019



Depuis quelques années, la Commission Communale d’Action Sociale a fait le choix d’accueillir les nouveaux nés de l’année à l’occasion des vœux de la Municipalité. Les 13 Bébés nés en 2019 ont été accueillis le 11 janvier 2020 lors des vœux de la municipalité.

## Etat Civil 2020

D’après les enregistrements effectués dans les registres d’Etat Civil de la commune de Le Passage au cours de l’année 2020 (du 11 décembre 2019 au 10 décembre 2020).

### *Naissances*

GROPPi Marceau	14 décembre 2019
VINCENOT SEVESTRE Zélie	10 janvier 2020
GEORGER Clara	14 mars 2020
GAGET Cléa	3 juin 2020
PINHEIRO Helena	10 août 2020
FERNANDES Mayze	22 août 2020
DOUCET Thibault	23 août 2020
SYLVAIN Juliette	8 septembre 2020
DAVEAU Loukas	24 novembre 2020

### *Mariages*

BOYER Loïc et MICHEL Virginie	1 <sup>er</sup> août 2020
SERBAT Cédric et COCHARD Agnès	8 août 2020
LORREARD Laurent et JAMBON Aurélie	14 août 2020
DI TOMMASO Jean-Paul et CUCHET Lucie	17 octobre 2020

### *Décès*

BARBIER Camille	10 mars 2020
RABATEL Jeannine	27 août 2020

# Crise sanitaire

Durant le confinement, 9 couturières bénévoles passageoises, ont répondu à l'appel de Monsieur le Maire pour coudre 2600 masques, produits par des entreprises locales, ainsi que la fabrication de visières, destinés pour notre commune mais aussi pour d'autres communes de la Communauté de communes des Vals du Dauphiné. Très bel engagement et élan de solidarité. Un grand merci à toutes ces bénévoles.



Dominique Barbier, Michelle Bellebault (absentes sur la photo), Cécile Chaduron, Agnès Chaut-Sarrazin, Pauline Duperray, Cathy Fréchet, Madeleine Jacquet, Carole Lanfray, Maryvonne Poulet, Marie-Christine Savelli.

Un cadeau en remerciement a été remis dernièrement par Monsieur le Maire.



Puis a eu lieu la distribution des masques pour que chaque famille passageoise (toutes personnes de plus de 11ans) ait leur masque pour le dé-confinement.



Le 2 novembre et le 3 décembre, des masques fournis par la Région Auvergne-Rhône-Alpes ont été distribués à tous les enfants âgés de 6 ans et plus, dans les classes, par Monsieur le Maire et l'adjointe en charge des affaires scolaires. Ces masques sont financés par la Région et la commune.



En cette période imposant des mesures particulières à la suite de la Covid 19, nombreux sont les masques de protection individuelle qui se retrouvent jetés sur la voie publique ou dans la nature. Le dépôt de déchets est puni d'une amende de 68 €, majorée à 180 € (article R633-6 du Code Pénal).

Soyons des citoyens responsables. Jetons les masques à usage unique dans la poubelle.

L'utilisation de masque en tissu est une solution écologique et économique.



Vous êtes une personne à risque de développer une forme grave de la Covid-19 ou vous côtoyez une personne fragile ? L'Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes appelle au maintien de la vigilance.

**Les comportements de chacun ont un impact sur la protection des personnes fragiles. Les proches sont potentiellement porteurs de l'infection et peuvent la transmettre sans s'en rendre compte. C'est pourquoi il est indispensable de respecter strictement les mesures barrières : porter un masque lors des rencontres, respecter une distance physique, se saluer sans se serrer la main, ne pas s'embrasser, et se laver fréquemment et rigoureusement les mains.**

Qui est considéré comme personne à risques face à la COVID-19 ?

L'ensemble de la population est susceptible de contracter la maladie COVID-19.

**Certaines personnes sont toutefois plus à risques de formes graves**, pouvant entraîner des soins en réanimation, voire un décès :

- Les personnes de **plus de 65 ans : même en bonne santé, il est recommandé de rester très vigilant.**
- Les personnes atteintes d'une **maladie chronique ou fragilisant leur système immunitaire**
- Les **femmes enceintes au 3<sup>e</sup> trimestre de grossesse.**

Elles doivent rester prudentes en toutes circonstances et chacun d'entre nous, notamment si nous partageons leur foyer, sommes appelés à la plus grande attention.

**Lorsque vous rendez visite à des personnes fragiles à leur domicile**, prenez toutes les précautions nécessaires et renforcer les gestes barrières pour leur protection. Il est également recommandé d'éviter au maximum leur contact avec les enfants, souvent « porteurs asymptomatiques ».



### **SOYONS RESPONSABLES QUAND NOUS NOUS RENDONS DANS UN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ OU MÉDICO-SOCIAL**

Les hôpitaux, cliniques et autres établissements de soins, ainsi que les établissements médico-sociaux (EHPAD) accueillent des personnes fragiles, « à risques ».

Des mesures graduées et temporaires d'encadrement ou de limitation des visites peuvent être prises par les directions des établissements quand la situation sanitaire le nécessite, et ce, dans le but de limiter la propagation du virus et **préserver les personnes fragiles**.

Des consignes sont données à l'entrée de chacune des structures. L'ARS demande aux visiteurs de **les respecter scrupuleusement, ainsi que l'ensemble des gestes barrières**, pour protéger les résidents, les patients et le personnel.

Pour plus d'informations, [consultez le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#)

# Personnel communal

## Continuité des services publics

Pendant les deux périodes de confinement, les services publics communaux, administratifs et techniques ont toujours été présents pour répondre aux besoins de la population et de la commune.



Merci aux agents pour leur disponibilité et leur capacité d'adaptation.

## Départ en retraite



Au service de la commune, Michelle VIUDEZ en charge des services périscolaires et aide scolaire, très appréciée des enfants, a pris sa retraite en août dernier. Nous la remercions pour son travail accompli, son sens du service rendu. Nous lui souhaitons une très bonne et heureuse retraite.

## Arrivée



Depuis la rentrée scolaire de septembre, Sarah TRABBIA a pris ses fonctions au sein des services périscolaires. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi le personnel communal.

# Commission Communale d’Action Sociale

La nouvelle Commission Communale d’Action Sociale constituée à l’issue des élections municipales est composée de 10 membres : Laurent MICHEL, Rachel ANNEQUIN (absente sur la photo), Agnès CHAUT-SARRAZIN, Bruno GOBERTIER, Nadège MERMILLOD-BLONDIN, Marlène RONDEAU (membres du conseil), Michelle BARBIER (absente sur la photo), Chantal COMTE (absente sur la photo), Michel FRECHET, Marie-Christine SAVELLI (membres extérieurs).



## Colis de Noël



Les membres de la commission, ont rendu visite aux 49 de nos aînés pour leur offrir un colis de « gourmandises » dont un pot de miel des ruches passageoises, accompagné de la traditionnelle carte confectionnée par les enfants de la garderie périscolaire. Compte tenu de la crise sanitaire, le colis a été complété cette année de masques de protection.



## Repas de l’amitié

En raison de l’actuelle crise sanitaire, la Commission Communale d’Action Sociale a décidé de reporter le repas de l’amitié à une date ultérieure, quand les conditions sanitaires permettront son organisation sans compromettre la santé des convives.



**Souvenir du repas de l’amitié en 2014**

## Départ en 6<sup>ème</sup>

Le 19 juin, en souvenir de leur scolarité, les 10 élèves de CM2 de notre école, ont reçu leur cadeau (une calculatrice et des stylos).

Remise de cadeau « masquée » l'un après l'autre.



Titouan DI TOMMASO, Eva GAILLARDON, Quentin GARRAULT, Jade JOURDAN, Lucas MAUVIERES, Mathilde MICHALAT, Luan-Thibault PAPE, Nina SAGE, (Thalia CORDERO et Jessy HENRY-BAUDOUIN absents de la photo).

## Remise des permis internet

En fin d'année dernière, avant l'arrivée de la crise sanitaire, les élèves de la classe CM1-CM2 ont reçu de la part de la gendarmerie, leur permis internet après avoir suivi une initiation à la bonne utilisation et aux dangers d'internet. Un des principaux dangers est le cyber-harcèlement qui est défini comme « un acte agressif, intentionnel, perpétré par un individu ou un groupe d'individus au moyen de formes de communication électroniques, de façon répétée à l'encontre d'une victime qui ne peut facilement se défendre seule ». Pour toute information et conseil : [www.nonauharcelement.education.gouv.fr](http://www.nonauharcelement.education.gouv.fr)



## Services Périscolaires

Depuis la rentrée de septembre, tout en respectant le protocole sanitaire, nos services périscolaires (cantine et garderie) bénéficient d'une forte fréquentation. Près de 75 enfants petits et grands prennent quotidiennement leur repas à la cantine et une trentaine d'enfants fréquentent la garderie.

Durant la pause méridienne et le temps de garderie, les agents proposent de nombreux jeux adaptés aux enfants dont certains ont été achetés pour répondre aux contraintes sanitaires.

Merci aux agents périscolaires pour leur adaptabilité aux conditions imposées par la crise sanitaire.

Toutes les inscriptions aux services périscolaires se font par le Portail Familles accessible par le site internet de la commune [www.le-passage-en-dauphine.fr](http://www.le-passage-en-dauphine.fr) – infos scolaires - inscriptions périscolaires.

# Ecole Primaire Publique Le Passage



L'école du village accueille actuellement 113 élèves de la petite section d'école maternelle jusqu'à la classe de CM2. Les horaires de l'école sont : les lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

L'école bénéficie d'un service de cantine et de garderie (municipaux), ainsi que de l'usage des terrains de foot, de basket, de tennis et de la salle des fêtes pour les activités sportives et culturelles.

Des projets à caractère pédagogique sont organisés dans le cadre des programmes et du projet d'école. Ils permettent d'illustrer ou d'introduire les apprentissages scolaires et sont subventionnés par l'association du Sou des Ecoles de Le Passage.

**Pour toute inscription pour l'année scolaire 2020-2021, prière de retirer dès à présent un dossier d'inscription en Mairie et de prendre rendez-vous avec la directrice de l'école pour l'admission de l'enfant au : 04 74 88 16 82.**

## Equipe pédagogique et classes.



**PS-MS-GS : 30 élèves**  
Enseignants : Fabienne Fresse-Tranchard,  
Julien Pierson (le vendredi) et Christèle Béchet (Atsem)



**GS-CP-CE1 : 27 élèves**  
Enseignante : Amandine Dieudonné  
et Danaë Paguet (Aide scolaire le matin).



**CE1-CE2- CM1 : 26 élèves**  
Enseignant : Jérôme Moine



**CM1-CM2 : 30 élèves**  
Enseignante : Marielle Barbier

*La Directrice : F. Fresse-Tranchard*

# Urbanisme

## Composition de la commission

Les membres de la commission : M. Laurent MICHEL - Responsable.  
Mmes CHAUT-SARRAZIN Agnès et PIRODON Valérie, M. DESROCHE Henri.

### **RAPPEL :**

Tout dépôt d'une demande d'urbanisme doit être complété correctement et doit comporter l'ensemble des pièces demandées. Les plans doivent être côteés et présenter l'ensemble des façades de la construction avec une échelle précise et exploitable. Le plan de masse est un document très important pour la compréhension du projet. Il doit, tout en respectant l'échelle, être suffisamment précis pour présenter les constructions existantes et futures, et de la même manière, les limites et accès du terrain, les plantations et les réseaux (eaux, électriques...) existants et/ou à créer ou à modifier (bâtiment d'habitation, abri de jardin, carport, véranda, piscine... ).

## Certificats d'urbanisme

Ont déposé une demande de certificat d'urbanisme CUa (certificat d'urbanisme pour connaître le droit de l'urbanisme applicable sur un terrain) :

ESSENTIEL Notaires pour la propriété PERRIN Colette, chemin du Moriot.

ESSENTIEL Notaires pour la propriété ORTAVENT Huguette, chemin du Treylard.

SELAS AB2C pour la propriété POLAUD Jean, route de Saint Didier.

SELAS AB2C pour la propriété POLAUD Jean, hameau des Mollières et Bouvardières.

URBA RHONE pour la propriété consorts WALSER, chemin du Tramoley.

ESSENTIEL Notaires et Maître BERNERD pour la propriété MATHON Daniel, route de Saint Didier.

Maître LECOMTE pour la propriété BOITON Jean-Claude, chemin du Souzan.

Maître MION pour la propriété GFA des Mollières, chemin des Villettes.

Maître BAUD pour la propriété DUMONT Emeline - HERMIL Etienne, route de Saint Didier.

Maître DEFRADAS pour la propriété ALVES-DUARTE, chemin du Moriot.

Maître SARAMITO-SOTTILINI pour la propriété BOULON François, chemin de la Fauconnière.

Maître MALATRAY pour la propriété BOISSIERE Pierre - MONTAUD Claude, chemin du Moriot.

Maître LIONNARD pour la propriété MARTIN, chemin du Magnit.

ESSENTIEL Notaires pour la propriété DUVAUDET Roger, chemin du Moriot.

Maître PONCET pour la propriété BERGER-PHILIPPAT, route de Saint Didier.

Maître DERDLIAN pour la propriété DEFRAZANCE-GALLIEN, chemin du Souzan.

Maître MARTIN pour la propriété CHOLLAT Gérard, chemin du Cabit.

Maître GOJON-COUVERT pour la propriété consorts VALLIN-LEBRAUD, chemin du Magnit.

Ont déposé une demande de certificat d'urbanisme CUb (certificat d'urbanisme opérationnel – il indique en outre si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de l'opération projetée) :

M. LEMOINE Stéphane pour la division de sa propriété chemin du Moriot.

## Déclarations préalables

Ont déposé une déclaration préalable au cours de l'année 2020 :

Mme REINHART Adrienne pour la création d'un abri de jardin, route de Saint Didier.

ISOWATT pour la pose de panneaux photovoltaïques, propriété RONCUZZI Franck, chemin de la Fauconnière.

M. GOBERTIER Bruno pour la création d'un cellier, route de Saint Didier.

M. GROPPY Mathis pour la rénovation de la toiture et pose de deux vélux, chemin du Souzan.

M. BARBIER René pour la pose d'un abri de jardin, chemin des Villettes.

M. GUERRE Julien pour la pose d'un abri de jardin, chemin du Tramoley le Jardin des Vernes.  
M. BREBION Bernard pour la pose d'une pergola, chemin du Tramoley.  
GREEN PLANET pour la pose de panneaux solaires, propriété AMOROSO Jhonny, chemin des Villettes.  
M. BOULON François pour la construction d'un abri à chevaux, chemin de la Fauconnière.  
M. ROCHE Damien pour la pose d'un abri de jardin, chemin du Tramoley le Jardin des Vernes. Avis défavorable.  
M. DEBATTY Marc pour la pose d'un abri de jardin, impasse du Tramoley.  
M. DEBATTY Marc pour la création d'une piscine avec local technique, impasse du Tramoley.  
M. BARBIER Mathieu pour la création d'une piscine avec pool house et local technique, chemin des Villettes.  
M. ROCHE Damien pour la pose d'un abri de jardin, chemin du Tramoley le Jardin des Vernes.  
SELARL AGATE, propriété BLOYON Jean-Claude pour la division de sa propriété, route de Saint Didier.  
M. BANET Yannick pour la modification de son mur de clôture, chemin du Souzan.  
M. ROCHE Damien pour l'aménagement des combles et création de fenêtres de toit, chemin du Tramoley, le Jardin des Vernes.  
SELARL AGATE, propriété DUVAUT Roger pour la division d'une parcelle, chemin du Moriot.  
M. BATAGNE Serge pour la création d'une piscine, route de Saint Didier.  
M. MAITRE David pour la modification des ouvertures de l'habitation, chemin du Tramoley.  
M. JAVAL Frédéric pour la pose d'un abri de jardin, chemin du Tramoley le Jardin des Vernes.  
MY SUN BY CAP SUN pour la pose de panneaux photovoltaïques, propriété GUERRE Julien, chemin du Tramoley le Jardin des Vernes.  
SCI LE PASSAGE pour modification des ouvertures, chemin du Tramoley. Avis défavorable.  
M. DUCLOT Emmanuel, pour la pose d'une clôture, chemin des Villettes.  
M. POULET MARSHALL Thibault pour la rénovation des murs et de la toiture de la grange, chemin de Chélieu.  
OPEN ENERGIE pour la pose de panneaux photovoltaïques, propriété RIORD, chemin du Rual.

## **Permis de construire**

Ont déposé un permis de construire en 2020 :

SCI LE PASSAGE pour l'aménagement d'une maison en deux logements locatifs, chemin du Tramoley. Avis défavorable.  
M. VICENTE Gaëtan pour un permis modificatif relatif à sa maison individuelle, chemin de la Fauconnière.  
M. CARLIN Sébastien pour modifications des ouvertures et agrandissement et transformation d'un garage en chambre, chemin des Villettes.  
SCI LE PASSAGE pour l'aménagement d'une maison en un logement locatif avec garage, chemin du Tramoley.  
M. LAFFAY Philippe pour un permis modificatif relatif à sa maison individuelle, chemin du Cabit.  
M. DE SAINT ROMAIN Thierry pour la restauration des façades est et sud du château.  
M. DUCLOT Emmanuel pour un permis modificatif relatif à sa maison individuelle, chemin des Villettes.  
M. BOULON François pour la construction d'un bâtiment semi ouvert à vocation artisanale, chemin de la Fauconnière.  
M. DURAND Guy pour la construction d'un carport, chemin du Moriot. Avis défavorable.  
M. DI TOMMASO Jean-Paul pour la construction d'un abri bois plus garage, chemin du Cabit.  
M. THUILLIER Samuel pour la surélévation de sa maison individuelle, chemin du Rual.  
M. POULET-MARSHALL Thibault pour la reconstruction d'une partie de l'habitation et rénovation de l'autre partie, chemin de Chélieu.  
M. MEURANT Vivien, pour la construction d'une piscine avec un chalet bois avec pergola, chemin de la Motte.  
M. DURAND Guy pour la construction d'un carport, chemin du Moriot.  
M. FROMENTIN Alexandre et Mme RUEL Sophie pour la construction d'une maison individuelle, chemin du Cabit.  
M. et Mme ORTAVENT Jean-Pascal pour la construction d'une maison individuelle, chemin du Rual.

# Commission Embellissement Fleurissement Environnement

Les membres de la commission : Président de droit – Le Maire Laurent MICHEL  
Philippe BARBIER - Responsable, Rachel ANNEQUIN, Marie-Laure CHARVET, Pauline DUPERRAY, Nadège Mermillod-Blondin.

## FLEURISSEMENT



L'année 2020 a encore une fois connu de fortes chaleurs et certains de nos massifs n'ont pas résisté malgré les efforts d'Alain pour maintenir un arrosage fréquent.

Chaque saison voit arriver ses nouvelles plantations et ses nouvelles couleurs. Pour cet automne, les pensées et bruyères apportent une petite touche de gaieté et de couleur devant la mairie et le commerce.

## ALLEE DES MARRONNIERS (CHATEAU)

Au fil des années des arbres sont morts dans cette allée. Ce sont treize arbres d'ornement qui ont été replantés pour un montant total de 5538 € TTC. Fourniture et plantation effectuées par l'entreprise Château Gaillard de Val-de-Virieu.

## ENVIRONNEMENT

La journée de l'environnement prévue initialement le 4 avril 2020, n'a pu avoir lieu dans le contexte sanitaire que nous connaissons malheureusement encore en cette fin d'année.

Cette journée a pour but de réunir toutes les bonnes volontés, prêtes à ramasser les déchets déposés dans la nature par des personnes peu scrupuleuses. La prochaine journée est prévue le 20 mars 2021 et nous espérons vous retrouver nombreux.

Une citation d'Antoine de Saint Exupéry reste plus que jamais d'actualité :

« **Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants** ».

## L'AMBROISIE, UNE PLANTE QUI VOUS VEUT DU MAL

L'ambroisie à feuilles d'armoise est une plante envahissante dont le caractère allergisant est de plus en plus préoccupant. Avec un remarquable pouvoir de dispersion, son pouvoir allergène est très élevé. Son impact est donc négatif aussi bien pour la santé, que pour l'économie agricole et la biodiversité. Elle fait l'objet d'une lutte nationale pour en venir à bout.

Chaque citoyen est donc concerné et sollicité pour signaler sa présence notamment sur le site [www.signalement-ambroisie.fr](http://www.signalement-ambroisie.fr)

Cependant, en prenant les précautions d'usage, avec des gants, il est possible de l'arracher autour de chez soi. Cet arrachage doit si possible, être effectué en juin-juillet, avant la floraison et donc la dispersion du pollen qui a lieu de mi-août à septembre.

Ces quelques photos vous permettront de reconnaître facilement cette plante.



La commission vous souhaite une année 2021 pleine d'espoir.

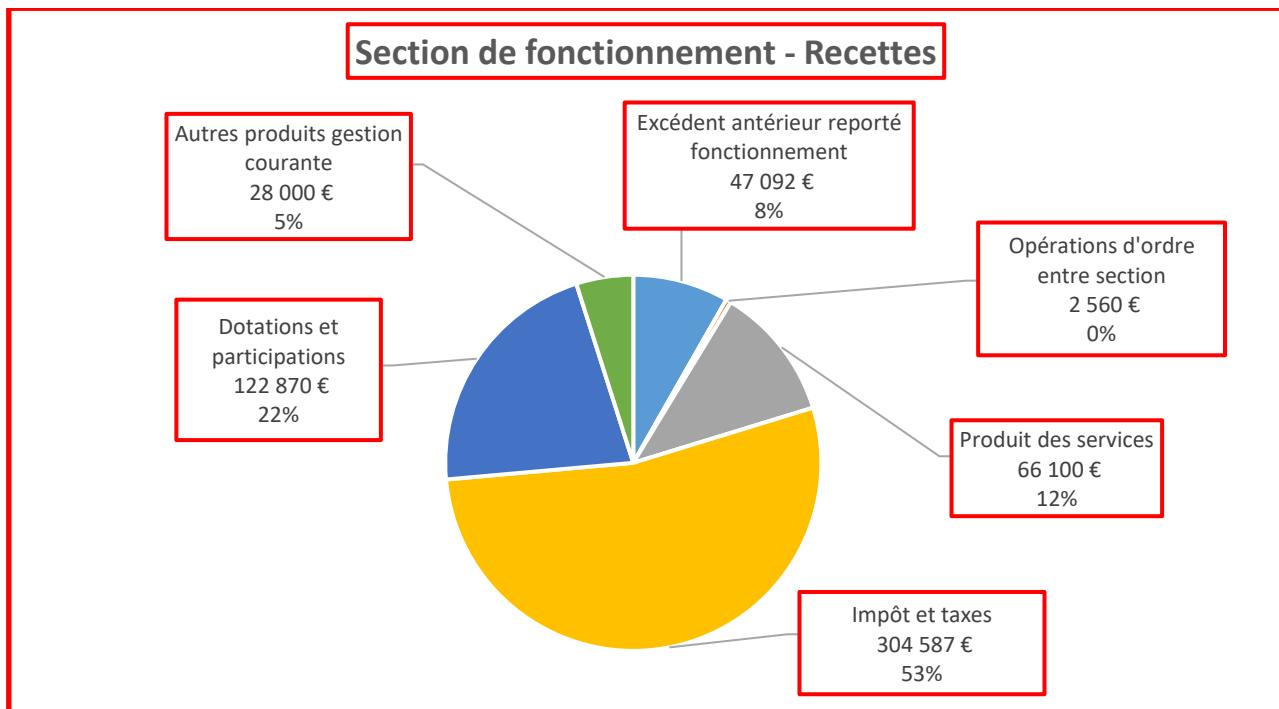
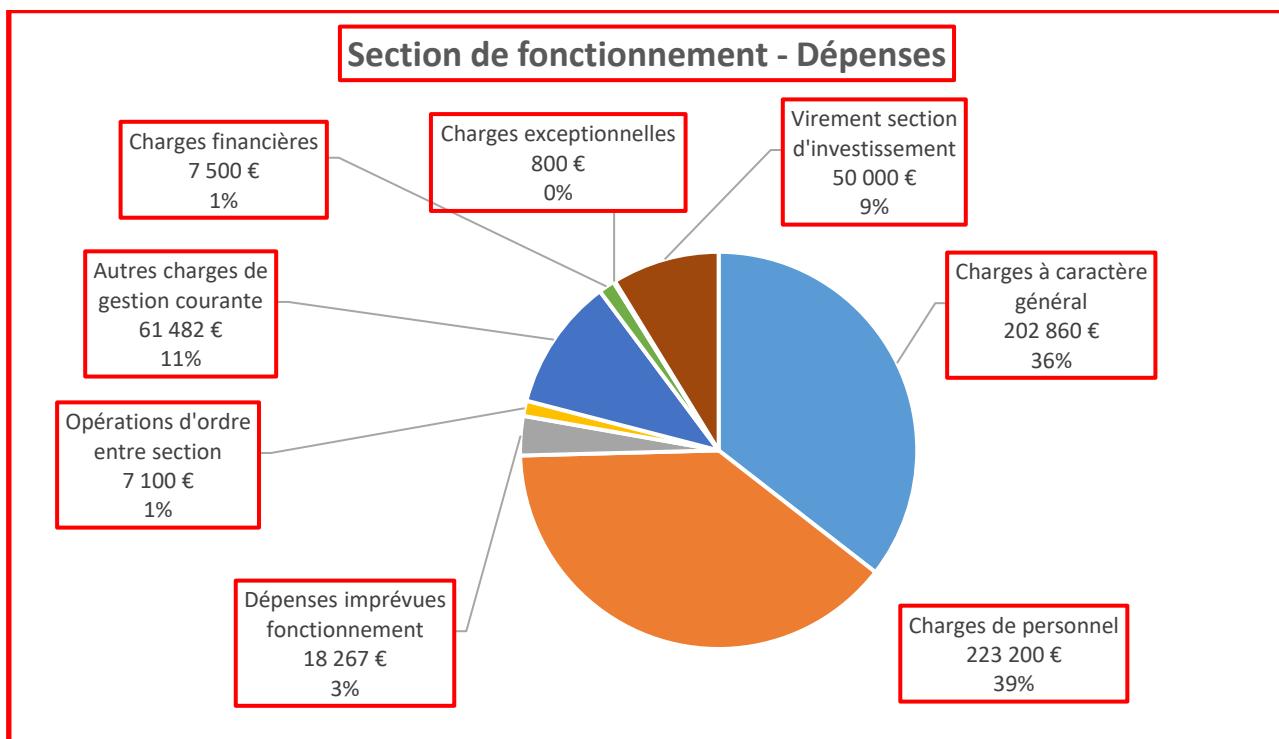
# Budget communal

Le compte administratif 2019 laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 77.092,87 € et un excédent d'investissement de 31.993,37 €.

L'affectation du résultat de fonctionnement a été réalisée de la manière suivante : affectation en section d'investissement de 30.000 € et report en section de fonctionnement de 47.092,87 €.

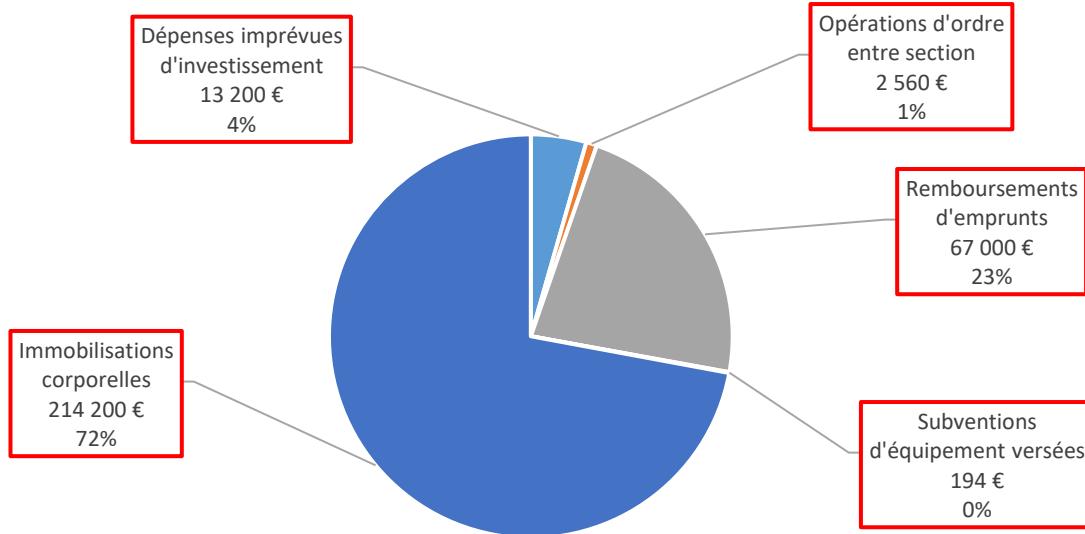
Pour l'année 2020, le budget primitif s'élève à la somme de 571.209,87 € en section de fonctionnement et à la somme de 297.154,00 € en section d'investissement.

## Répartition du budget primitif principal par chapitre Année 2020

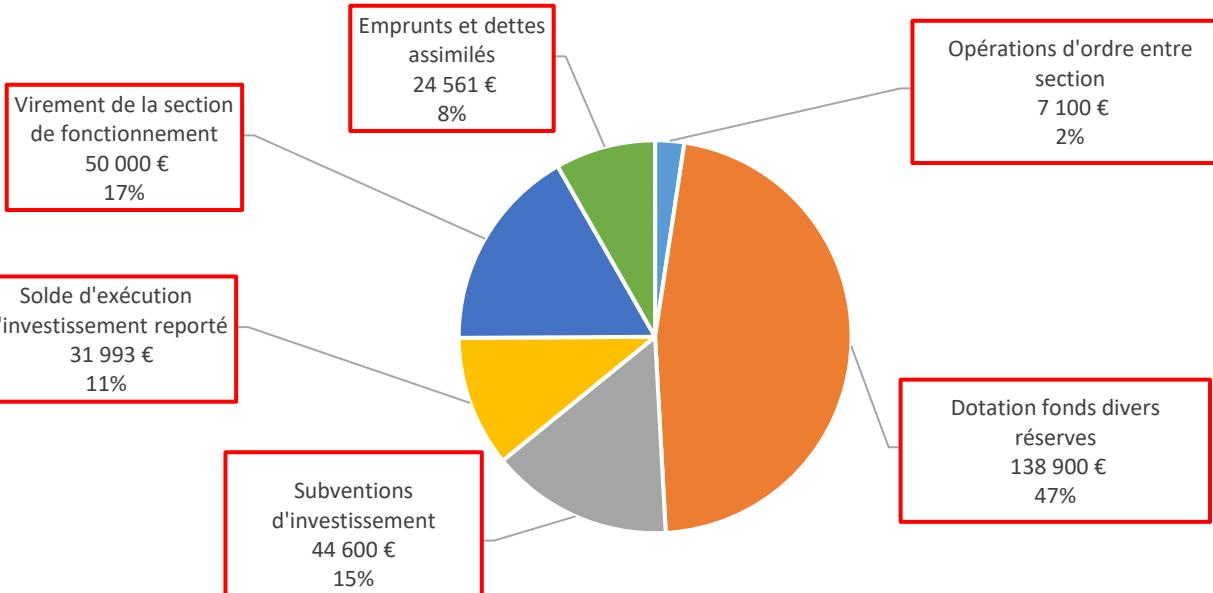


## Répartition du budget primitif principal par chapitre Année 2020

### Section d'investissement - Dépenses



### Section d'investissement - Recettes



## Acquisitions 2020

- Tronçonneuse et souffleur pour un coût de 1.040,00 € TTC.
- Renouvellement poste informatique secrétariat de mairie pour un coût de 1.001,46 € TTC.
- Remplacement du serveur informatique de la mairie pour un coût de 2.893,95 € TTC.
- Renouvellement des chaises de la salle des mariages pour un coût de 1252,80 € TTC.

# Bâtiments communaux

Les membres de la commission : Président de droit – Le Maire Laurent MICHEL  
Gérard CHOLLAT - Responsable, John FERRAND, Bruno GOBERTIER, Serge MOREL, Valérie PIRODON.

Travaux réalisés au cours de l'année 2020

## BATIMENTS SCOLAIRES

### Rénovation de la salle de enseignants et du bureau de la directrice

Montant total des travaux : 23.493,35 € TTC détaillés ci-dessous :

- ❖ Les travaux d'électricité et de peinture ont été effectués par notre agent communal. Montant des fournitures : 883,16€ TTC.
- ❖ Les travaux de sanitaire, plomberie et chauffage ont été réalisés par l'entreprise GIROUD Raphaël à Le PASSAGE pour la somme de 3.475,20 € TTC. Ils concernent le remplacement de 3 radiateurs, la mise en place d'un évier, un chauffe-eau électrique instantané et la reprise des évacuations et des distributions d'eau chaude et froide.
- ❖ Les travaux de menuiserie :  
Le revêtement de sol, la fourniture et pose d'un bloc-porte, de plinthes, de tablettes de fenêtres et l'aménagement de placards coulissants ont été réalisés par l'entreprise COMTE à SAINT- DIDIER de la TOUR, pour la somme de 11.879,32 € TTC.
- ❖ Les travaux d'isolation, faux-plafond et doublage des murs ont été confiés à l'entreprise, les Plaquistes des Terres Froides à DOISSIN, pour un montant de 7.255,67 € TTC.
- ❖ Les travaux de démolition (cheminées, placards et revêtement de sol) ont été effectués par notre agent communal avec l'aide de notre Maire et des membres du conseil municipal.



Salle des enseignants



Bureau de la directrice d'école



### Remplacement de la VMC classe maternelle N°2 :

Pour une meilleure efficacité et en vue de finaliser notre diagnostic de contrôle de la qualité de l'air.

Intervention réalisée par l'entreprise GIROUD Raphaël à Le PASSAGE pour la somme de 1.845,60 € TTC.

Remplacement, d'un double vitrage en verre sécurité sur une menuiserie extérieure du bloc maternelle.  
Intervention de l'entreprise SAS AUX VERRES ISEROIS à la BATIE MONTGASCON pour la somme de 746,40 € TTC.

### EGLISE

Le remplacement des chaînes de volée des cloches et l'entretien campanaire avec vérification du paratonnerre ont été effectués par la Société Annecienne Equipement à ANNECY pour un coût de 900,00 € T.T.C

### BATIMENTS VESTIAIRES / SALLE MONT BLANC

#### Rénovation des WC

La pose des faïences toute hauteur, a été réalisée par l'entreprise COMIOTTO Maxence à Le PASSAGE pour la somme de 1.267,50 € TTC.

La dépose des anciennes faïences a été effectuée par notre agent communal.



#### Rénovation de la buvette

Le remplacement de l'évier avec reprise des évacuations et des distributions d'eau chaude et froide a été réalisé par l'entreprise GIROUD Raphaël à Le PASSAGE pour la somme de 1.675,20 € TTC.

Travaux réalisés par notre agent communal :

- Pose de carrelage au sol.
- Rénovation du plafond en lambris.
- Reprise de l'électricité.
- Installation de nouveaux plans de travail.
- Création d'un placard sous évier.
- Ragrément et peinture des murs.

Montant des fournitures 1.345,51 € TTC.



Avant travaux



Après travaux

La commission bâtiments communaux.

# Voirie

Les membres de la commission : M. Laurent MICHEL – Responsable.  
Philippe BARBIER, Henri DESROCHE, John FERRAND, Serge MOREL, Lionel PONCET.

## **Point à temps et réfection de voirie**

Les travaux de point à temps ou emplois partiels ont été réalisés par l'entreprise EIFFAGE, dans le cadre du marché de maîtrise d'œuvre des Vals du Dauphiné, pour un montant de 21.764,40 € TTC. Celle-ci a également effectué le reprofilage puis le revêtement du chemin de la Fauconnière (partie haute en limite de Saint-Didier-de-la-Tour). Le montant de ces travaux s'élève à 25.323,42 € TTC.

L'ensemble de ces travaux a bénéficié d'une subvention du Conseil départemental de 5618 €.

## **Elagage et broyage**

Le GAEC des Arphants, basé à Montagnieu, a réalisé l'élagage et le broyage des accotements des chemins communaux pour un montant total de 7.477,20 € TTC.

Celui-ci avait également effectué le broyage de l'herbe en bordure des chemins au printemps, pour un montant de 3.029,40 € TTC.

Compte-tenu d'une fin de printemps humide et un début d'été chaud, un broyage complémentaire (toutefois allégé) de l'herbe a été nécessaire en juillet, pour une meilleure sécurité des usagers des voies communales. Montant de cette prestation : 1.485 € TTC.

## **Travaux d'eaux pluviales**

L'entretien et le curage de plusieurs fossés, ainsi que le busage d'une partie du fossé du chemin de la Fauconnière (le long de la propriété Tropel), ont été effectués en fin d'année, par l'entreprise DURAND de Saint-Didier-de-la-Tour, pour un montant de 6.945,00 € TTC.

## **Jardin des Vernes**

La voirie et les réseaux du lotissement Le Jardin des Vernes, ont été intégrés dans le domaine public communal, par suite de la signature de l'acte de transfert, à l'euro symbolique, chez le notaire le 20 novembre 2020. Toutefois, les réseaux eau potable et assainissement (eaux usées) seront gérés par la Communauté de communes des Vals du Dauphiné, dont ce sont les compétences.

## **Déneigement**

Le contrat de déneigement a été reconduit pour deux années avec le GAEC des Arphants de Montagnieu, selon les mêmes conditions.

## **Fibre optique**

Les travaux sur la commune et le territoire avancent normalement selon le calendrier prévu. La fibre optique a été tirée depuis le nœud optique de Saint-André-le-Gaz et arrive désormais sur la place. La desserte des différents quartiers doit débuter prochainement.

Cependant, ce n'est pas le cas sur l'ensemble du département de l'Isère (défaillance d'un sous-traitant) et comme le réseau doit être « allumé » d'une manière globale, cela aura forcément une incidence sur l'utilisation effective de la fibre sur le territoire. Le département ne nous a pas communiqué, à ce jour, un nouveau planning définitif mais la mise à disposition du réseau fibre est annoncée, à priori, pour fin 2021, début 2022.

# Communauté de communes les Vals du Dauphiné

**Les Vals du Dauphiné**  
communauté de communes

*Je cherche...*

Un mode de garde

Une aide pour mes démarches administratives

Des infos pour mon permis de construire

Une sortie nature

Une solution pour implanter mon entreprise

Un raccordement à l'eau potable

Une activité sportive

Un bon bouquin

Et bien plus encore...

MA COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
M'ACCOMPAGNE !

ACCUEIL FRANCE SERVICES  
CRÈCHES ET RAMS  
CENTRES NAUTIQUES  
SERVICE ECO ET ADS  
CENTRES DE LOISIRS  
MÉDIATHÈQUES  
OFFICES DE TOURISME  
ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES



Mobilisons nos Énergies pour notre Territoire

[WWW.VALSDUDAUPHINE.FR](http://WWW.VALSDUDAUPHINE.FR)

VOS SERVICES DISPONIBLES PARTOUT

✉ contact@valsdudauphine.fr

❶ @valsdudauphine

❷ 04 74 97 05 79

❸ 22 rue de l'Hôtel de Ville - BP 90077 - 38353 La Tour du Pin Cedex

## France Services

France Services est un guichet d'accueil polyvalent chargé d'accompagner et d'aider les usagers dans toutes les démarches administratives de la vie professionnelle et quotidienne : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit, etc.

Deux lieux pour vous aider dans vos démarches :

- Guichet France Services situé à Pont-de-Beauvoisin (Isère), chemin des Pâquerettes – 38480 Le Pont-de-Beauvoisin.  
Contact : Téléphone - 04.76.32.71.99 - mail [franceservices@valsdudauphine.fr](mailto:franceservices@valsdudauphine.fr)
- Guichet France Services situé à La Tour-du-Pin, 22 rue de l'Hôtel de Ville – 38110 La Tour-du-Pin.  
Contact : Téléphone – 04.74.97.05.79 – mail [franceservices@valsdudauphine.fr](mailto:franceservices@valsdudauphine.fr)

Ils vous accueillent les jours suivants ;

Lundi, mardi et mercredi de 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

Jeudi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 18h30 et le vendredi de 9h00 / 12h30

(+ Possibilité de rendez-vous à domicile)

Les services disponibles sur Le Pont-de-Beauvoisin :

La caisse d'allocation familiale, l'assurance maladie, l'assurance retraite, la MSA, pôle emploi, la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), le conseil départemental, le GRETA (formation continue pour adultes), la mission locale, le point d'accès au droit, le point info famille, le point info jeunesse, le point information autonomie, habitat et développement, Initiative Nord Isère, la permanence juridique.

Les services disponibles actuellement sur la Tour-du-Pin :

Le centre d'information sur le droit des femmes et des familles (Cidff), Projexia (organisme de formation), AGEDEN (association pour une gestion durable de l'énergie), la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), l'architecte conseil et l'aide au dépôt de dossier de logement social.

## Médiathèques

Les médiathèques du Réseau partent en DRIVE ! À la suite des décrets gouvernementaux et la conjoncture actuelle les médiathèques sont fermées. Deux possibilités pour commander sur l'ensemble du Réseau !

- Par téléphone au 04 74 83 59 00 –
- Par mail : [drive@valsdudauphine.fr](mailto:drive@valsdudauphine.fr) (en indiquant la médiathèque dans laquelle vous souhaitez récupérer les documents).

Pour la Médiathèque La Passerelle, La Tour-du-Pin et la Médiathèque Lireval, Val-de-Virieu, vous pouvez dès à présent accéder directement au formulaire « thématique » en ligne à l'adresse : <http://tinyurl.com/drivepasserelle>

Les services numériques restent également actifs et vous pouvez, grâce à votre abonnement, profiter de livres, films, cours, musiques, albums pour enfant, spectacles et presses en ligne. Toutes les informations sont disponibles sur notre site internet : <https://mediatheques.valsdudauphine.fr/les-ressources-numeriques/ressources-numeriques-en-ligne/>



### Boîte à livres

Déposez, empruntez des livres, est le principe de la « boîte à livres » (apposée sur le mur du secrétariat de Mairie). Notre « boîte », rencontre toujours un vif succès pour les amateurs de lecture.

# Mission Locale



**Jeunes 16-25 ans**

## Passez en mode avenir !



un **métier** qui me plaît

...une **formation** pour y arriver

...des **solutions** pour ma vie quotidienne



INFORMATION ORIENTATION FORMATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE

### Site de La Tour du Pin

Maison de l'Emploi & de la Formation  
7 Rue Pierre Vincendon  
04 74 97 64 67  
contact@mlni.fr

Ouvert du lundi au vendredi  
8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h  
Fermeture au public les jeudis après-midi  
Permanences à :  
➡ Pont de Beauvoisin  
➡ Les Abrets-en-Dauphiné

Association financée par l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et les regroupements de Communes du Nord Isère, la Mission Locale Nord Isère est présente sur l'ensemble du territoire avec ses 5 sites : Bourgoin-Jallieu, Crémieu, La Tour-du-Pin, Morestel et Villefontaine et ses permanences sur Chavanoz, Les Abrets-en-Dauphiné, Les Avenières-Veyrins-Thuellin, L'Isle d'Abeau, Montalieu-Vercieu, Morestel, le Pont-de-Beauvoisin et Tignieu-Jameyzieu.

Elle exerce une mission de service public de proximité avec un objectif : permettre l'autonomie des jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés et les rendre acteurs et responsables de leur insertion sociale et professionnelle.

Elle les accompagne dans leurs parcours d'accès à l'emploi, à la formation et à l'autonomie sociale (santé, logement, mobilité, etc.) en mobilisant les compétences de l'ensemble des partenaires publics et privés, dont les entreprises.

- Vous avez entre 16 et 25 ans, vous n'avez pas de travail, n'arrivez pas à savoir ce que vous souhaitez faire, vous passez des entretiens mais cela n'aboutit pas...

La Mission Locale peut vous aider.

- Vous connaissez un jeune qui aurait besoin de conseils pour son orientation ou sa recherche d'emploi, d'un appui pour accéder à l'autonomie...

La Mission Locale peut l'aider.

Alors, n'hésitez pas à nous contacter ! Parce qu'aucun jeune ne devrait être laissé sur la touche, la Mission Locale Nord-Isère se déplace au plus près de son public.

Comme toutes les Missions Locales de France, la Mission Locale Nord-Isère est au centre du plan d'action pour l'emploi des jeunes, mis en place par l'État en cette année 2020, avec notamment une augmentation de la capacité d'accueil de la Garantie Jeunes et des Parcours Contractualisés d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) ; 2 dispositifs dispensés exclusivement par les Missions Locales.

C'est nouveau ! Le site **#1jeune1solution** du Gouvernement permet désormais aux jeunes de trouver des offres d'emploi et des actions près de chez eux. Il synthétise également les mesures mises en place pour aider les employeurs et pour les jeunes. Rendez-vous sur <https://www.1jeune1solution.gouv.fr/> pour en savoir plus.

# Habitat social

## La demande de logement social

Les ménages qui souhaitent faire une demande de logement social peuvent directement l'enregistrer sur le site du service public <https://www.demande-logement-social.gouv.fr/index>.

Leur demande est ainsi visible par l'ensemble des bailleurs sociaux du territoires. Une assistance téléphonique est disponible au 0 806 000 113 du lundi au vendredi de 9h à 19h.

**Le suivi de la demande :** L'instruction de la demande est entièrement effectuée par les bailleurs du territoire, les demandeurs doivent donc les contacter directement.

**Alpes Isère Habitat** (ex-OPAC 38) : 04 76 20 50 50  
<https://alpeshabitat.fr/>

**SDH** - Société Dauphinoise pour l'Habitat :  
04 76 68 39 39 <https://www.sdh.fr/accueil>

**Pluralis** - Société d'habitation des Alpes :  
<https://www.pluralis-habitat.fr/>  
Voiron - 04 76 67 24 24  
Bourgoin-Jallieu - 04 74 93 66 66

**Semcoda** :  
<https://www.semcosa.com/>  
Bourgoin-Jallieu - 04 74 28 13 22

Deux actions pour les demandeurs :

- 1/ **Action logement** accompagne dans leurs démarches les salariés : logement social mais également travaux de rénovation, acquisition... <https://www.actionlogement.fr> Les demandeurs peuvent se rapprocher directement du service des ressources humaines de leur entreprise
- 2/ **Bienveo** : Les bailleurs sociaux mettent en ligne sur ce site les logements disponibles et les demandeurs peuvent directement se montrer intéressés et être plus actifs dans leurs recherches : <https://www.bienveo.fr>

## Nouveauté pour vos règlements au Trésor public

### Découvrez le paiement de proximité



La direction générale des Finances publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...).

Les buralistes partenaires affichent ce logo. Vous pouvez y effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 euros, et par carte bancaire.

Vous devrez vous munir d'une facture contenant un QRcode ("datamatrix") et contenant une mention autorisant le paiement auprès d'un buraliste ou partenaire agréé

Actuellement trois tabacs sont habilités :

A Cessieu le tabac presse.

A la Tour-du-Pin le tabac presse - 1 boulevard de la République et Fleur de Savane 6 place prunelle.

D'ailleurs ce paiement de proximité sera progressivement élargi à d'autres bureaux de tabacs.

La liste des bureaux de tabac agréées peut-être trouvée sur le site [impôt.gouv.fr/particulier](https://www.impots.gouv.fr/particulier) avec le lien ci-joint : <https://www.impots.gouv.fr/portail/particulier>

### Très important :

Les personnes qui sont munies d'un avis de sommes à payer ou d'une lettre de relance ou une mise en demeure revêtue d'un "datamatrix" seront redirigées par la trésorerie vers les bureaux de tabac à l'avenir et leur paiement ne sera plus accepté en Trésorerie. Outre ce paiement de proximité, les usagers ont à disposition d'autres moyens monétiques de paiement dématérialisés : PAYFIP, prélèvement, virements bancaires puisque le RIB de la trésorerie est mentionné sur les factures.

# EMO-SON

## Rencontres intergénérationnelles

L'association Emo-son a organisé des rencontres, des retrouvailles entre les ainés du village afin qu'ils rassemblent leurs souvenirs. Ces réunions, enregistrées par Maria et Mathéo, le jeune reporter du village, sont aussi l'occasion d'échanges intergénérationnels et de réflexions inspirées par le temps qui passe et le rythme de nos vies qui ne cesse de s'accélérer.

La commune de Le Passage remercie chaleureusement Madeleine, Jeanine, Louis et Jeanine pour leur participation, ainsi que Mathéo. Parmi ces témoignages recueillis, celui de Jeanine nous touche profondément : juste avant de nous quitter, elle nous rappelle que même pendant les périodes noires, elle dansait... Jeanine aimait tant rire et danser... (pour un extrait d'interview, recopier le lien : <https://memoires38.wixsite.com/vasyraconte/le-passage>).

Ce projet pilote, en partenariat avec le Département de l'Isère, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Fondation Caisse d'Epargne et soutenu par Serge Papagalli, a démarré il y a quelques mois en regroupant 4 communes des Vals du Dauphiné : Le Passage, Rochetoirin, Saint-Clair-de-la-Tour et Saint-Didier-de-la-Tour. L'objectif est de l'étendre à de très nombreuses communes du département afin de constituer une "banque de données" audio : des témoignages classés par communes et thématiques qui serviront, par exemple, de référents aux établissements scolaires dans le cadre de l'enseignement de l'histoire locale et de la citoyenneté, de supports aux associations diverses (théâtre, exposition photos, illustrations, peinture etc....) Pour consulter la banque de données, recopier le lien : <https://memoires38.wixsite.com/vasyraconte>

La commune remercie chaleureusement Maria (passageoise d'adoption) pour son implication dans cette action.



# La Coordination gérontologique du canton de Virieu

Nous avons commencé l'année avec les traditionnels vœux.

Notre partenariat avec la maison de retraite de Val-de-Virieu a été actif jusqu'à mi-mars, ensuite, le Coronavirus a tout arrêté...

Plus de bénévoles, pour les lectures individuelles, le scrabble, le loto, les accompagnements aux sorties, promenades ou restaurants, la participation à la chorale de la maison de retraite.

Au sein de la maison de retraite, on nous a proposé une formation aux gestes barrières, lavage des mains, port du masque, afin de pouvoir intervenir à nouveau, dans leurs locaux, petit à petit.

Le marché de Noël a également été annulé.

Les rencontres animées par le psychologue et le service animation de la maison de retraite ont repris en juillet.

Notre voyage du 1<sup>er</sup> juillet a été annulé.

Les rencontres « l'instant », au centre de soins de Val-de-Virieu ont également été suspendues deux mois. Elles ont repris en juillet, les personnes aidantes sont reçues, en groupe par la psychologue du CSV, pendant cette période spéciale, les personnes aidées ne peuvent plus être prises en charge par l'animatrice du CSV. Notre Assemblée Générale a eu lieu, comme tous les ans, en août à Charavines, innovation, en plein air, cette année.

Nous avons participé au forum des associations, qui a eu lieu le 5 septembre à Val-de-Virieu.

Le livre de l'ancien canton de Virieu « Voyages à ma porte », est toujours en vente au prix de 15 €.

Une séance de l'action du bien vieillir a pu être effectuée le 11 mars, stoppée net par le coronavirus. Sa suite programmée les 10, 17 et 24 septembre, a été reportée à une date ultérieure, une alternative a été proposée par la CARSAT, rendez-vous en visioconférence ou par téléphone, solutions qui n'ont pas motivé les participants.

La rencontre inter-coordination a été annulée également.

Nous renouvelons nos condoléances à Monique Papait et sa famille.

A cause du coronavirus, nous avons tous été confinés, notre association espère que vous avez traversé ces moments avec sérénité, que vos familles et amis ont été épargnés, et que vous continuez à prendre soin de vous.

Merci aux municipalités pour le prêt des salles et à certaines communes pour leurs précieuses subventions.

## Rappel du bureau :

Présidente : Noëlle Gasnier (Saint-Ondras)

Vice-président : René Jacquand (Val-de-Virieu)

Vice-présidente : Monique Papait (Charavines)

Trésorière : Josiane Guillaud (Chélieu)

Secrétaire : Jean-Claude Lagarde (Chassignieu)

Trésorière adjointe : Aline Rebrion (Chélieu)

Secrétaire adjointe : Raymonde Magnin-Deschaux (Val-de-Virieu)

# SSIAD des deux Vallées



Le Service de Soins Infirmiers à Domicile : **SSIAD** est une association ADMR gérée par des bénévoles, composée d'un conseil d'administration et d'un bureau présidé par Mme Catherine Poncet. Il a l'autorisation et le financement de l'ARS (Agence Régionale de Santé) pour 34 places sur 16 communes.

Le SSIAD intervient sur prescription médicale auprès des personnes âgées et des jeunes adultes handicapés, dans l'optique du maintien à domicile. Le SSIAD agit en coordination avec les acteurs sociaux, médico-

sociaux et sanitaires des secteurs pour apporter une réponse la mieux adaptée aux besoins et aux souhaits de la personne dans l'accomplissement des actes essentiels de la vie courante. Ce service s'adresse aux personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou dépendantes et aux personnes de moins de 60 ans, présentant un handicap ou atteintes de maladies chroniques.

L'aide aux soins d'hygiène est assurée par des aides-soignants qui interviennent sous la responsabilité de deux infirmières coordinatrices chargées de l'organisation et du suivi de la prise en soins de la personne, ainsi que de l'encadrement du personnel.

Le SSIAD des Deux Vallées, son Conseil d'administration, ses Infirmières coordinatrices et ses salariées, tiennent à remercier toutes les personnes et entreprises qui leur ont apporté leur soutien, durant cette crise sanitaire sans précédent.

Tous ces dons ont permis à nos infirmières et à nos courageuses aides-soignantes de continuer à apporter soins et réconfort à nos fragiles bénéficiaires.

**Contact : SSIAD - 61 Rue de la Bourbre - 38730 VAL-DE-VIRIEU**

**📞 04.74.88.29.60    [ssiaddvsi@fede38.admr.org](mailto:ssiaddvsi@fede38.admr.org)**

## A.D.M.R



L'association ADMR de Saint-Didier-de-la-Tour fait partie d'un réseau d'associations structuré autour d'une Fédération départementale et dont l'objectif est de permettre aux familles et aux personnes de bien vivre chez elles et le plus longtemps possible selon leur désir (célibataires, familles, retraités, personnes handicapées ou malades...).

En cette période difficile, l'ADMR est plus que jamais présente auprès des plus fragiles pour assurer au quotidien les prestations dont elles ont besoin, en particulier celles relatives au maintien à domicile (aide à la toilette, aux repas, courses, ménage, repassage ...).

C'est ainsi que pendant la période de confinement et dans les mois qui ont suivi, les salariés et les bénévoles se sont mobilisés pour continuer leurs actions malgré les difficultés rencontrées. Nous y avons été grandement aidés par le soutien des élus et l'appui de la Fédération départementale ADMR.

Demain, nous nous donnons comme ambition de continuer à répondre positivement aux demandes qui nous sont faites sur les cinq communes sur lesquelles nous exerçons notre action.

Pour nous contacter 7 jours sur 7, téléphonez au : 04.74.97.54.05 et laissez vos coordonnées et votre message afin que nous puissions vous rappeler.

Recevez nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Le Président de l'ADMR de Saint-Didier-de-la-Tour  
Dominique CULIOLI

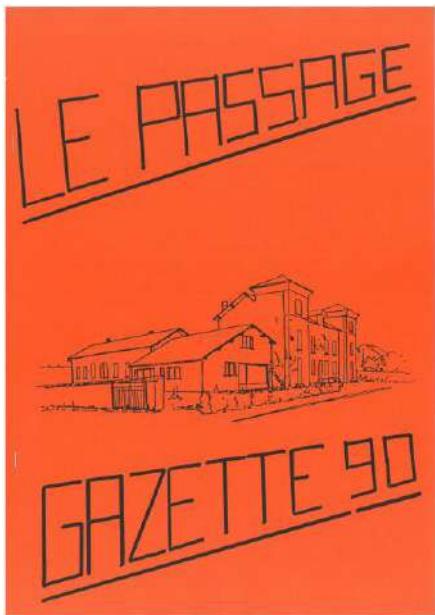
**Si vous disposez d'un peu de temps et avez envie d'agir, de transmettre vos connaissances, ou d'en acquérir de nouvelles, n'hésitez pas à rejoindre notre équipe de bénévoles.**

**Contact :**

**ADMR DE SAINT-DIDIER-DE-LA-TOUR - 13 route de l'Eglise - 38110 SAINT-DIDIER-DE-LA-TOUR**

**Tél : 04 74 97 54 05 - Mail : [admrddito@wanadoo.fr](mailto:admrddito@wanadoo.fr) – site internet : [www.admr.org](http://www.admr.org)**

# Le Passage – Il y a 30 ans



Le 8 décembre 1990 restera dans les annales : 108 cm de neige mesuré officiellement devant la mairie !

Même les plus anciens de l'époque n'avaient jamais vu pareille chute. Les registres d'Etat Civil de cette année-là, comportent : 3 naissances, 6 mariages et 7 décès.

Ouverture de la classe maternelle (dans la garderie actuelle) et création de la salle d'évolution (dans le réfectoire actuel). Un préfabriqué installé derrière la cuisine et loué au Conseil Général, accueille désormais le réfectoire.

Christèle BECHET occupe le poste d'ATSEM et surveille la cantine pendant la pause méridienne.

Le recensement effectué en début d'année dénombre 520 habitants, soit plus 90 par rapport à 1982.

Les sociétaires de l'amicale Boules remportent de nombreux succès dans les concours des alentours. Le Président est Maurice CHOLLAT. Le tennis club rencontre un grand succès et les réservations se font auprès de Simone au bar.

A l'ASP Football, les effectifs jeunes sont en forte hausse. 3 jeux de maillots ont été offerts aux équipes séniors par des entreprises locales.

Le comité des fêtes organise pour la 1<sup>ère</sup> fois un feu d'artifice à l'occasion du défilé et du bal du 14 juillet. Une belle réussite à renouveler ! Le comice agricole a lieu à Virieu et la commune est bien représentée.

Pour la seconde année, beau succès de la section YOGA de l'association Sports et Loisirs, dont la Présidente est Catherine DERESSE.

L'ASP Basket se porte bien avec 5 équipes engagées dans les différents championnats.

La cantine scolaire fête ses 25 ans d'existence avec Annie BECHET aux fourneaux. Le prix du repas est de 14,50 Francs.

Le Sou des écoles organise de nombreuses manifestations, dont 2 « soirées DISCO ». La Présidente est Dominique BARBIER.

La salle des fêtes rencontre un beau succès avec 44 locations au cours de l'année.

